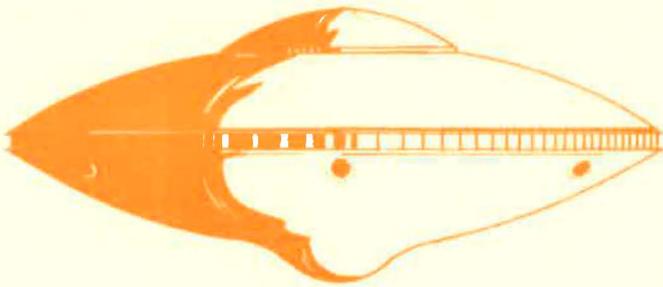


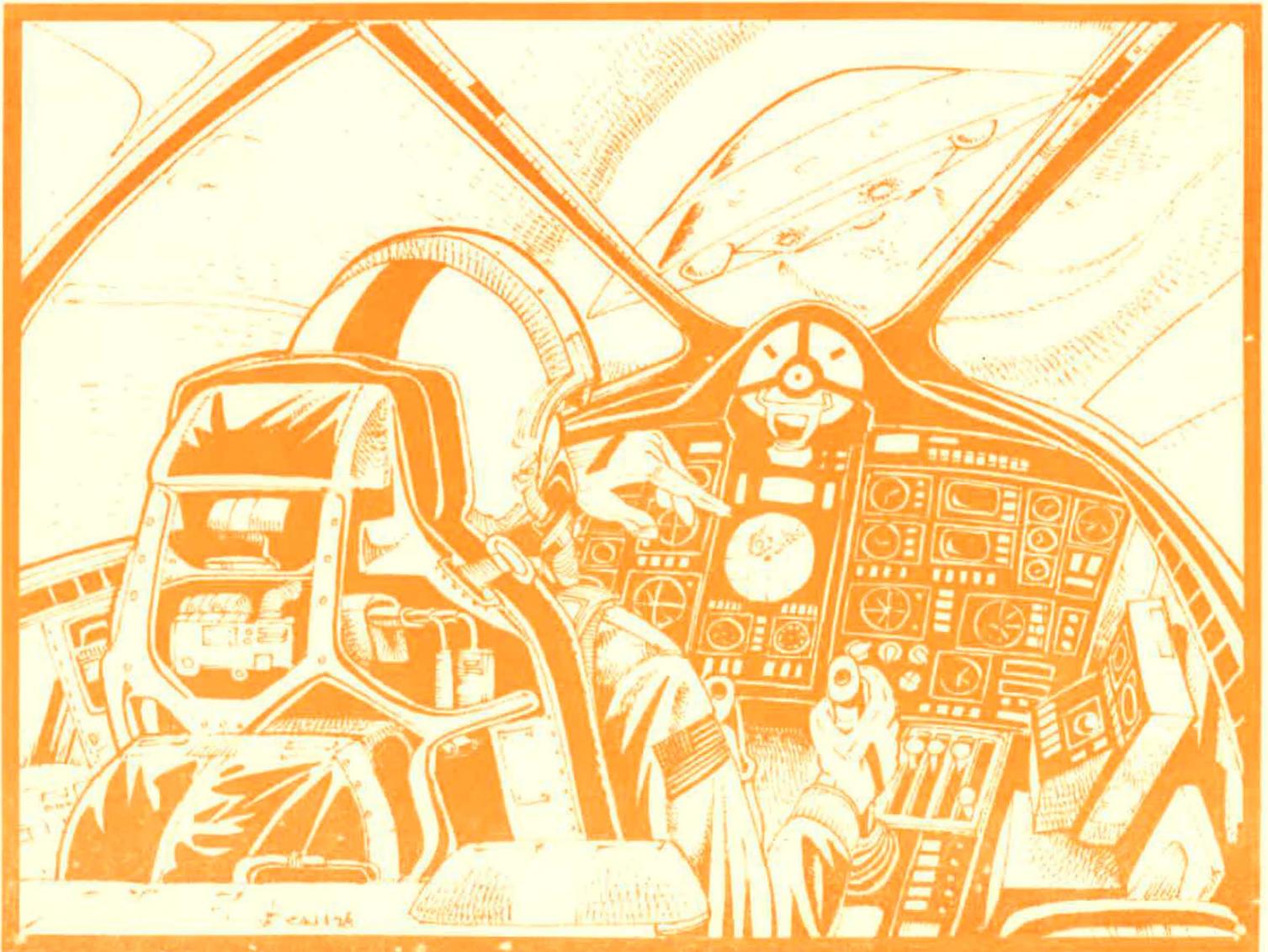
UFO • QUEBEC

\$1.25

INFORMATIONS
RECHERCHES



14



ABONNEMENTS 361 LE CORBUSIER BELOEIL J3G 3N8

SOMMAIRE



ENQUETES AU QUEBEC

UFO A SAINT-ESPRIT.....	PHILIPPE BLAQUIERE.....	PAGE	4
DOSSIER PHOTO EXCLUSIF.....	WIDO HOVILLE.....	PAGE	8
CATALOGUE UFO-QUEBEC		PAGE	11
COMMENT REDIGER UN RAPPORT D'ENQUETE.....	MARC LEDUC.....	PAGE	15
ANALYSE D'UN CAS.....	PHILIPPE TOURNIER.....	PAGE	16
CE III SUR LA ROUTE 17	WIDO HOVILLE ET DON DONDERI.....	PAGE	19
EDITORIAL	NORBERT SPEHNER	PAGE	3
LECTURES.....	NORBERT SPEHNER	PAGE	7
ACTIVITES UFO-QUEBEC		PAGE	21
COURRIER DES LECTEURS.....		PAGE	22
STATISTIQUES PARTIELLES POUR L'ANNEE 1976.....	MARC LEDUC.....	PAGE	24
DESSIN DE LA PAGE COUVERTURE : JACQUES DUPONT PHOTOS : GUY TARDIF			



UNE CROIX DANS LE CARRE INDIQUE QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.

UFO QUEBEC BP 53 DOLLARD DES ORMEAUX CANADA PQ

LA CORPORATION U.F.O.-QUEBEC

H9G 2H5



La corporation UFO-QUEBEC est une association à but non lucratif, dirigée par les membres fondateurs qui sont aidés par des collaborateurs. L'organisation fait une étude du phénomène des objets volants non identifiés et les résultats de ces recherches sont publiés dans la revue trimestrielle UFO-QUEBEC.

DIRECTION GENERALE ET ADMINISTRATION

DIRECTEUR : Marc Leduc, coordinateur des secteurs, chargé des relations publiques au Québec, et administrateur.

PRESIDENT : Wido Hoville, superviseur des finances et chargé des relations internationales.

VICE-PRESIDENT : Philippe Blaquièrre, chargé des relations avec les collaborateurs.

SECRETARE: Norbert Spehner, responsables des publications.

SECTEURS D'ACTIVITES DE LA CORPORATION

REDACTION DE UFO-QUEBEC : Rédacteur en chef : Norbert Spehner
Comité de rédaction : Claude McDuff, Wido Hoville, Philippe Blaquièrre et Marc Leduc.

ABONNEMENTS : Paul Blaquièrre

COURRIER : Wido Hoville (répartition)

ARCHIVISTE : Jean-Louis Blaquièrre

RENSEIGNEMENTS GENERAUX : Claude Mc Duff

TRADUCTION : Georges Ethier

COMPTABILITE : Pierre Smith

RESEAU : Philippe Blaquièrre

ENQUETES : Wido Hoville, Marc Leduc, Jeff Holt, Don Donderi, Philippe Blaquièrre.

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES : Marcel Constantin, Don Donderi

PHOTOGRAPHES : Guy Tardif, Norbert Spehner.

ABONNEZ-VOUS



14

UFO-QUEBEC EST UN MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATION ET DE RECHERCHES SUR LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS.

REDACTEUR EN CHEF:
NORBERT SPEHNER

COMITE DE REDACTION :
MARC LEDUC
CLAUDE MAC DUFF
WIDO HOVILLE
PHILIPPE BLAQUIERE

LES ARTICLES, DESSINS, PHOTOS, LETTRES ET RAPPORTS D'OBSERVATIONS DEVANT ÊTRE PUBLIÉS, DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS À L'ADRESSE SUIVANTE :

UFO-QUEBEC B.P.53
DOLLARD DES ORMEAUX P.Q.
CANADA H9G 2H5

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec à Montréal.
Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Canada à Ottawa.

TARIF DES ABONNEMENTS :

Abonnement régulier : \$5
4 numéros (1 an)

Abonnement de soutien : \$10
4 numéros (1 an)

Europe : ajouter \$1 (bateau)
ajouter \$2 (avion)

Les chèques et mandats doivent être libellés à l'ordre de UFO-QUEBEC. Europe: mandats internationaux.

Faites parvenir les abonnements à l'adresse suivante :

UFO-QUEBEC ABONNEMENTS
361 LE CORBUSIER
BELOEIL P.Q. J3G 3N8

N'oubliez pas de mentionner à partir de quel numéro votre abonnement doit commencer. Sauf avis contraire, l'abonnement commence avec le numéro courant.

UFO-QUEBEC EST DISPONIBLE GRATUITEMENT EN ECHANGE D'AUTRES PUBLICATIONS DU MEME GENRE.

PUBLICITE : 653 77 67

Les collaborateurs sont responsables de leurs écrits qui ne reflètent pas nécessairement les opinions de la rédaction ou de la corporation.

© 1978 UFO-QUEBEC

EDITORIAL

I S S N 0 3 1 7 - 9 3 1 1

2 EME. TRIMESTRE

JUIN 1978

Il semble que, pour plusieurs personnes, le mode de fonctionnement de la corporation UFO-QUEBEC reste encore un mystère. Une question revient souvent : comment pouvons nous participer de manière efficace au travail que vous faites? La réponse paraît évidente : en devenant collaborateur !

Pour devenir collaborateur régional d'UFO-QUEBEC il faut adresser une demande dans ce sens à Philippe Blaquière qui est chargé de ce dossier. Philippe vous envoie alors un questionnaire qui est aussi une demande de renseignements, que vous lui retournez dûment rempli. Les réponses au questionnaire ainsi que les renseignements fournis sont soigneusement étudiés après quoi le postulant reçoit un avis définitif, positif ou négatif. Ne peuvent devenir collaborateurs attirés que les personnes ayant au moins dix-huit ans.

Le collaborateur reconnu par la corporation peut faire des enquêtes dans son secteur, interroger les témoins, recueillir l'information pertinente au nom d'UFO-QUEBEC.

Nul ne peut faire de représentation au nom de la corporation ou de la revue (un abonnement ne fait pas de vous un membre d'UFO-QUEBEC) sans une autorisation préalable puisque la corporation est enregistrée.

Je profite de cet éditorial pour m'adresser aux collaborateurs déjà recrutés et qui attendent avec impatience leurs copies du questionnaire d'enquête standard que nous leur avons promis. Il reste quelques détails à régler et le questionnaire sera prêt sous peu. Vous êtes priés de ne plus téléphoner ou écrire à Philippe Blaquière à ce sujet. Nous ne vous oublions pas, mais vous devez comprendre que les activités professionnelles des membres du groupe nous empêchent parfois d'agir avec toute la diligence voulue. Un peu de patience et tout va s'arranger. Nous vous remercions de votre compréhension.

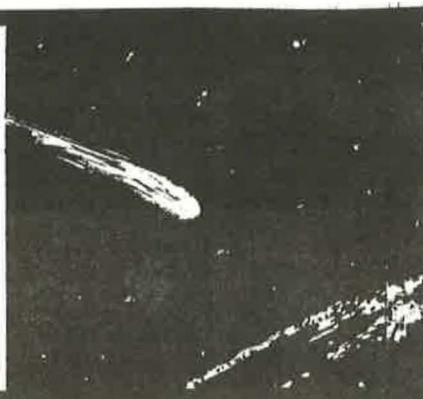
Dans ce numéro on trouvera un dossier photo exclusif. Les sceptiques qui prétendent que les astronomes ne voient jamais d'UFO en seront pour leurs frais. Non seulement les astronomes en voient, mais en plus ils les photographient ! Wido Hoville a suivi ce dossier pendant quatre ans avant de mettre la main sur les photos.

Comment rédiger un rapport d'enquête publiable dans la revue ? Marc Leduc répond à cette question qui nous est souvent posée. Nous invitons nos lecteurs à nous écrire. Le courrier est une rubrique importante et nous vous rappelons qu'une lettre publiée vous donne droit à deux numéros gratuits de la revue. Le contenu de ces lettres peut être très varié : commentaires et critiques sur les numéros de la revue, rapports d'observations, réflexions diverses etc... N'oubliez, dans toute correspondance, et particulièrement quand vous vous abonnez, de toujours mentionner le code postal: votre code et notre code.

L'été est à nos portes et je vous suggère de profiter des longues et chaudes soirées de juillet et d'août pour faire de l'observation. Et si vous voyez quelque chose, n'oubliez pas de communiquer avec nous. Bonnes vacances !

Norbert Spehner

QUEBEC



UFO A ST. ESPRIT

Philippe Blaquière

INTRODUCTION

Un très beau cas, typique d'une observation de plusieurs objets volants non identifiés, nous a été transmis par notre enquêteur-collaborateur Monique Benoit, de Berthierville. L'événement s'est déroulé dans le comté de l'Assomption, plus précisément près du village de Saint-Esprit, lequel est situé en terrain assez plat à moins de 10 milles (16 km) de nos belles Laurentides.

A la suite d'appels téléphoniques et de correspondance, j'ai reçu un rapport bien détaillé, accompagné d'un dessin en couleur situant les événements de cette soirée.

FICHE TECHNIQUE :

DATE : 1e 16 janvier 1978.

HEURE : 20 H 35, H. N. E.

DUREE de l'observation : 33 minutes.

PROBABILITE : 5

ETRANGETE : 5

TYPE : NL

NOMBRE D'OVNIS : 4

NOMBRE de témoins : 2

LIEU : Saint-Esprit, Comté l'Assomption.

RECIT du cas :

Voici l'exposé des faits, tels que vécus par un des principaux témoins, Madame Sylvie-Anne Turner.

" Je vous fais part de notre observation du 16 janvier 1978. Après le souper, vers 20 H 25, Claude me dit que c'était une soirée idéale pour sortir, sous la Lune. On s'habille, puis nous sortons; il est 20 H 35.

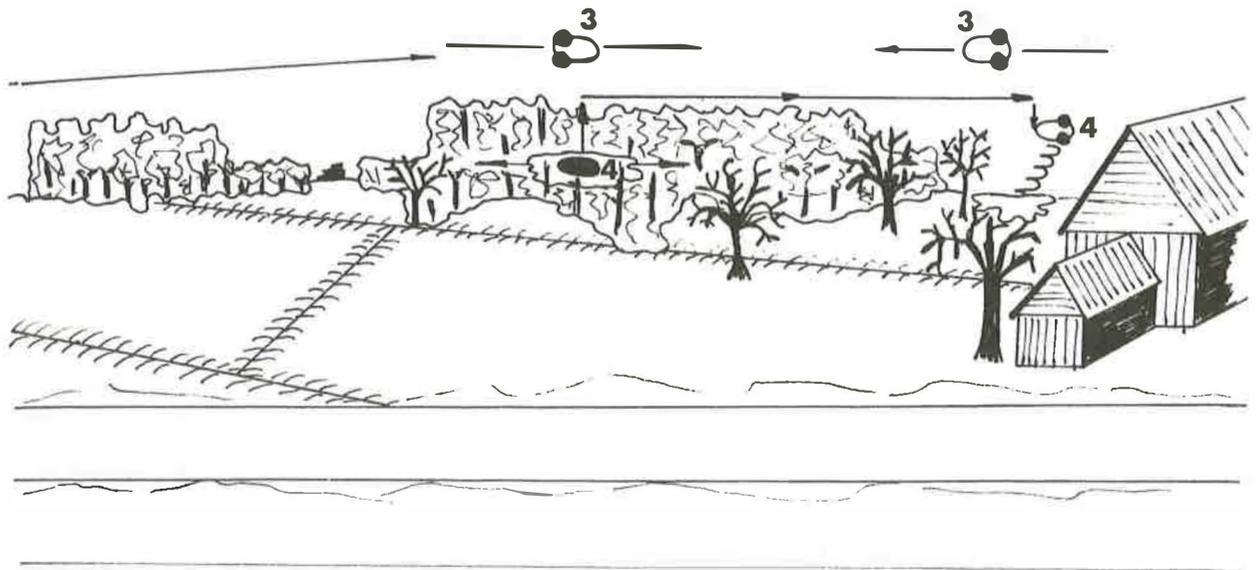
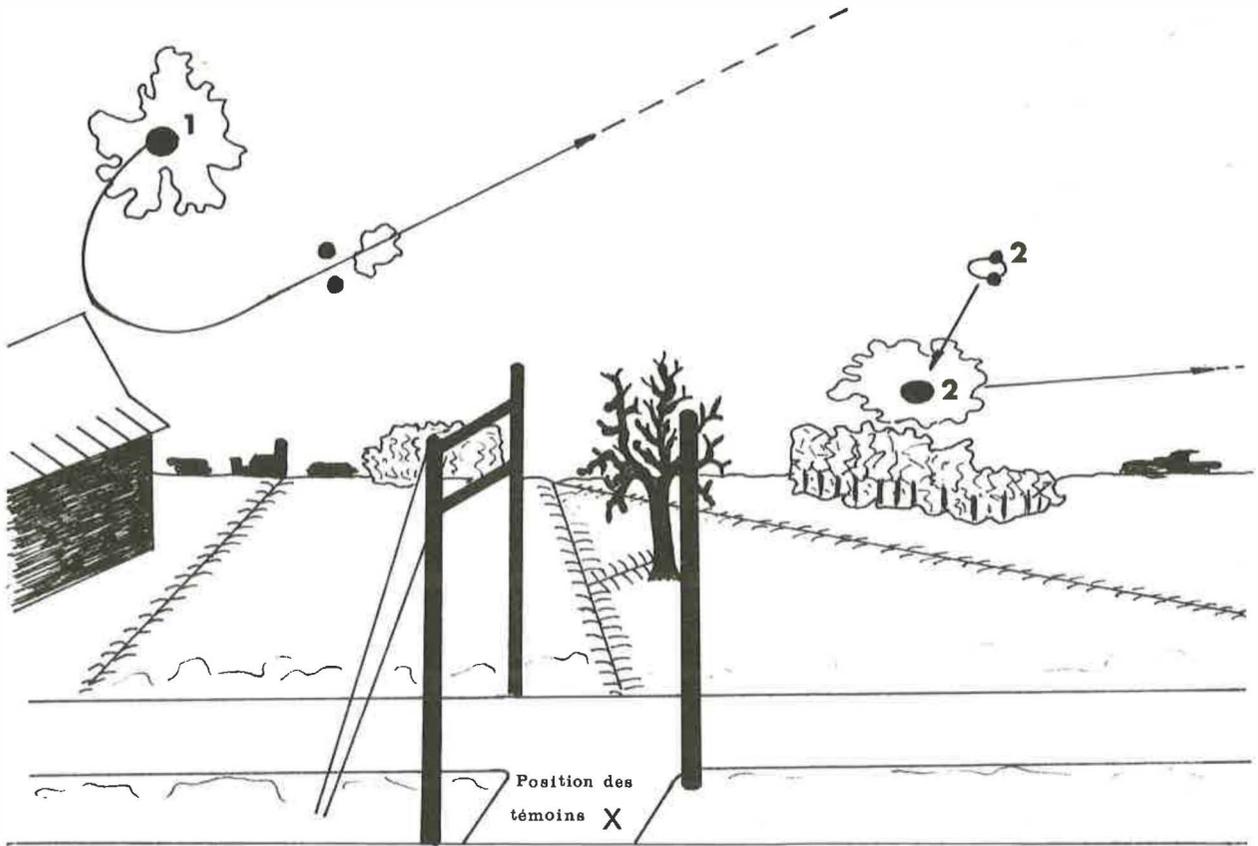
Le ciel est d'une beauté remarquable, nous marchons en direction Sud vers la rivière, près de la grange. J'ai remarqué un beau quartier de Lune, il était haut dans le ciel derrière nous, puis sur notre gauche, à environ 45 degrés d'élévation, il y avait cette grosse étoile, gros-seur lumière de rue, qui est restée immobile pendant 20 minutes. On s'amuse avec le chien, un Saint-Bernard âgé de 9 mois, et au bout de vingt minutes avant de rentrer, on aperçoit deux sources scintillantes au niveau des fils électriques, notre première idée : " illusion ", la deuxième : " fil sectionné ".

On se rapproche quand, sur notre gauche, j'aperçois la grosse étoile numéro 1 qui se met à bouger, puis les scintillements, deux engins numéros 2 et 3 qui brillent, rouge et vert...

Prise d'une peur épouvantable, je force Claude à revenir vers la maison; le chien avait un comportement très nerveux, il était surexcité. Claude me raisonne, en même temps une luminosité numéro 4 se déplace horizontalement dans le bois, tranquillement, plus bas que le sommet des arbres, environ à 6 mètres du sol. Au-dessus du numéro 4 le numéro 3 semble patrouiller dans un va-et-vient continu, puis le numéro 2 se dirige vers nous avec une lumière blanche. Le numéro 1 suit sa trajectoire Est pour revenir à l'Ouest avec une vitesse semblable à celle d'un hélicoptère, il passe assez près de nous pour que l'on distingue un phare rouge, et l'autre vert, et deux phares blancs à l'avant de l'engin, avec un bruit très doux, égal et sourd comme un jet mais très... très faible.

Le phare rouge et le phare vert pulsaient d'une luminosité très brillante. Les deux phares à l'avant étaient d'un blanc très brillant. Vu cette grande luminosité, on ne pouvait distinguer une forme quelconque, c'était une masse foncée et au plus près cette machine a passé à 1 500 pieds de nous.

Je cours chercher mon appareil photo, je fais les ajustements nécessaires. En sortant, le numéro 2 s'éloigne, et le numéro 4 sort du bois, puis le numéro 1 et 2 disparaissent au loin. A partir de ce moment, j'ai pris 5 photos. Il ne restait que deux engins, les numéros 3 et 4. Le numéro 4 semble se poser à 1 mille vers la droite, avec un déplacement très lent, il descend en tire-bouchon assez près du sol pour illuminer la neige. Pendant ce temps le numéro 3 se place au-dessus dans un mouvement de va-et-vient comme s'il patrouillait.



Commençant à être gelés, nous sommes entrés, toutes les lumières éteintes, pour mieux voir la scène. A 21 H 08, les deux engins disparaissent vers la droite, ils se déplacent horizontalement juste au-dessus de la tête des arbres en direction Nord. Nous les avons perdus de vue derrière la forêt.

Mardi matin, à 10 H 15, je partais à la recherche de preuves avec une boussole, mon appareil-photo et le chien... Je n'ai rien trouvé après deux heures de recherches. Tout ce que je peux dire, c'est que ces engins devaient avoir moins de 6 mètres de diamètre pour se déplacer aussi facilement entre les arbres d'une érablière.

Signé : Claude et Sylvie-Anne Turner

COMMENTAIRES

Dans la région de Saint-Esprit, ce lundi 16 janvier 1978, la température a baissé jusqu'à -25°C . Le ciel était bien dégagé, il y avait un quartier de Lune, un vent léger du Sud-Est à 10 km/h. Près du site de l'observation il n'y a pas d'aéroport. Dans la direction opposée à l'observation, à 5 milles du site, il y a une ligne H.T. Un fait intéressant à noter, c'est que Saint-Esprit est situé non loin de Crabtree où, depuis plusieurs années, plusieurs observations intéressantes nous ont été rapportées. Dans cette région le terrain est plat et nous voyons à perte de vue. La région est propice pour la culture du tabac et de certains légumes. Dans le secteur où le manège s'est manifesté, il y a des marécages. Que faisaient ces étranges visiteurs dans ce secteur isolé ?

Madame Sylvie-Anne Turner prend 5 photos, diapositives-couleur, film AGFA, ASA 64, Vitesse 1/60 seconde. J'ai vu ces photos, une seule laisse percevoir un tout petit point lumineux. Mme Turner doit faire agrandir au maximum ce négatif pour voir ce qu'il en sortira. Un film ASA 64 n'est pas assez sensible pour une photo de nuit. Ce cas n'est pas unique car semblable phénomène a déjà été rapporté dans la région de Berthierville en 1973.

NOTE SUPPLEMENTAIRE : Deux semaines plus tard, Monsieur Turner, revenant de travail (il était 4 heures du matin), aperçoit un objet lumineux orange de la grosseur de la Lune, qui se baladait près du sol. Il se rend vite à la maison, réveille sa femme, et ils sortent, pour constater que l'objet avait disparu.



LE FANZINE

NO.18 : un article sur le film STAR WARS, les créateurs d'univers, Lovecraft et le Québec, la fin de la terre.

NO.19 : la science-fiction pour jeunes au Québec, des chroniques sur la bande dessinée et des contes fantastiques.

NO.20 : un article sur le film CLOSE ENCOUNTERS OF THE THIRD KIND (Rencontre Rapprochée du troisième type), des rubriques sur la science-fiction et le fantastique en général...

Le numéro : \$1.00 (le numéro 18 : \$1.50, numéro spécial) abonnement : \$5 (6 numéros, 1 an).

LE FANZINE QUEBECOIS DE LA
SCIENCE-FICTION
ET DU FANTASTIQUE

1085 St. Jean
LONGUEUIL PQ
J4H 2Z3

EN BREF...

Wido Hoville, président d'UFO-QUEBEC, et le Dr. Don Dondéri ont participé à un programme de télévision de Radio-Canada, à Ottawa, le 12 mars 1978. Le programme, intitulé PLATFORM a duré deux heures et comprenait une grande partie de ligne ouverte. Les sièges " chauds " étaient occupés par le Dr. Don Dondéri, docteur en psychologie et assistant -doyen de l'université Mc Gill à Montréal, et par le Docteur Allen Mc Namara, physicien, chef de section des sciences planétaires au Conseil National de la Recherche. Les deux ont ouvert l'émission par des déclarations résumant l'essentiel de leur point de vue sur les objets volants non identifiés. Les invités comprenaient quatre personnes " pro soucoupes", et quatre sceptiques. Mc Namara, comme attendu a dénigré tous les rapports d'observations, à la manière habituelle du C.N.R. en les réduisant à des explications " naturelles " : erreurs d'interprétation, confusions, météorites, ballons, etc... C'est ensuite le Docteur Ian Halliday qui a pris la relève. La débat fut vif mais de l'avis général, les membres d'UFO-QUEBEC ont eu le dessus, étant beaucoup plus convaincants que leurs adversaires.

SOURCE : ARTHUR BRAY (OTTAWA)

UFO QUEBEC AURA SON STAND D'INFORMATION AU FESTIVAL AERONAUTIQUE D'ALMA QUI SE TIENDRA DU 5 AU 12 AOUT 1978. NOUS INVITONS LES GENS DE LA REGION, LES CORRESPONDANTS ET COLLABORATEURS LOCAUX A VENIR RENCONTRER NOS REPRESENTANTS. MARC LEDUC SERA LA POUR REPONDRE A VOS QUESTIONS SUR LES UFOS EN GENERAL ET LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE ASSOCIATION EN PARTICULIER. NOUS ESPERONS VOUS Y VOIR NOMBREUX...

Au cours du mois d'avril, Norbert Spohner a eu l'occasion de rencontrer Charles Berlitz, auteur du best-seller, LE TRIANGLE DES BERMUDES. Charles Berlitz a séjourné à Montréal du 11 au 14 avril pour le lancement de son second volume SANS TRACE (TRIANGLE DES BERMUDES 2). La rencontre fut des plus intéressantes et des plus amicales. Monsieur Charles Berlitz est un homme charmant qui connaît à fond tous les aspects de l'énigme du Triangle des Bermudes. Il fut évidemment question d'objets volants non identifiés et de leurs rapports avec cette énigme. Né à New York en 1914, Charles Berlitz est le petit-fils du célèbre linguiste, M.D. Berlitz, fondateur des écoles de langues. Charles Berlitz est diplômé de l'Université de Yale en histoire et en linguistique; il a mis au point de nombreux programmes pour l'enseignement des langues dans divers pays. Il a organisé de nombreuses expéditions archéologiques en Europe, en Amérique et en Asie ainsi que des recherches sous-marines dans les eaux de l'Atlantique, des Caraïbes et de la Méditerranée. En 1945, en tant qu'officier des Forces Aériennes Nord-américaines, il a participé à l'enquête sur l'incompréhensible disparition de bombardiers dans le Triangle des Bermudes. C'est de là, principalement, que lui est venu son intérêt pour cette zone de l'Atlantique occidentale.

A SIGNALER... A SIGNALER... A SIGNALER... A SIGNALER...

La parution d'un livre écrit par un de nos collaborateurs/ correspondant de France, Jean Bastide:

Jean Bastide, LA MEMOIRE DES OVNI (ou, des Argonautes aux Extraterrestres, Paris, Mercure de France, 1978.

Ce livre devrait être disponible incessamment dans toutes les bonnes librairies...

RECENS

Jean Ferguson, LES HUMANOÏDES, (Les cerveaux qui dirigent les soucoupes volantes), Montréal, Leméac, (L'homme et l'univers), 1977, 280 pages.

Jean Ferguson est un auteur qui a beaucoup de mérite car, malgré les apparences, et tous les remerciements qui figurent dans son ouvrage, il travaille seul. C'est un chercheur isolé qui abat une besogne de titan. Cela comporte des avantages et aussi une grande part d'inconvénients dans la mesure où l'auteur est trop dépendant de sources extérieures sur lesquelles il n'a que peu ou pas de contrôle.

L'ouvrage est essentiellement un catalogue des entités (les humanoïdes) qui pilotent les objets volants non identifiés. Mais, contrairement à ce que suggère le titre du volume, le livre recense surtout les " cas marginaux " et parmi eux, les plus délicats à manier. L'auteur, dont l'intention louable, est d'écrire pour le grand public non averti, a compilé des dizaines de cas de créatures inconnues signalées à différentes époques et dans divers pays, en rapport (pas toujours évident d'ailleurs...) avec les UFO. On peut regretter que l'auteur n'ait pas insisté davantage sur l'étude des humanoïdes " standard " mais l'auteur explique très bien pourquoi il a préféré s'attaquer à d'autres cas, moins connus mais tout aussi importants.

Avec le talent de conteur qui lui est connu Jean Ferguson nous défile une série d'histoires de monstres ou créatures insolites les plus diverses, le tout solidement documenté. Les meilleurs passages restent cependant ceux dans lesquels l'auteur relate ses propres enquêtes et ne se fie pas aux sources extérieures pas toujours fiables (exemples : Brad Steiger ou John Keel qui sont des champions de la fabulation...).

Chaque récit est accompagné de réflexions sur la nature du phénomène, ses manifestations, son origine possible ou probable et on peut remercier l'auteur de ne pas être dogmatique, chose trop rare dans ce domaine controversé ou chacun a tendance à vouloir asséner ses vérités. Rien de tel avec Jean Ferguson, la discussion est ouverte et il n'est pas nécessaire d'adhérer à toutes les thèses de l'auteur pour apprécier son ouvrage.

Dans le détail il y a quelques erreurs (probablement dues à la nature des sources). C'est ainsi que la Sasquatch et le Yéti sont présentés comme des créatures identiques alors que tous les éléments connus permettent de croire qu'ils sont totalement différents. J'ai chez moi les moulages d'empreintes des deux créatures : chez le Sasquatch (qui est humanoïde) les gros orteils sont disposés comme chez l'être humain, alors que chez le Yéti ils sont disposés comme ceux des primates. Selon Ivan T. Sanderson le Yéti est un grand primate à la morphologie sensiblement différente de celle du Sasquatch possiblement un survivant du Néanderthal. La présentation de l'ouvrage est très agréable, avec une couverture superbe. Un achat recommandé.

Charles Berlitz, LE TRIANGLE DES BERMUDES, Paris, Flammarion, 1975, 204 pages

SANS TRACE (Le Triangle des Bermudes 2), 1978, Flammarion, 236 p.

Bien des ufologues, et ceux d'UFO-QUEBEC en particulier (et moi plus que personne) répugnent littéralement à parler ou à discuter de phénomènes tout à fait " marginaux " et trop souvent galvaudés, comme les disparitions dans le Triangle des Bermudes. D'autre part l'abondance des ouvrages sur le sujet et le sensationnalisme très gênant dont il est entouré, ne nous incitent guère à en parler dans les pages de la revue. Il aura fallu que je rencontre

Charles Berlitz pour me persuader que l'homme était sérieux, bien documenté et surtout qu'il ne fallait pas négliger la part du phénomène UFO dans les manifestations insolites dudit Triangle des Bermudes. Ces deux livres sont passionnants, bien écrits, et évitent l'éceuil de la conclusion irritante. Charles Berlitz nous expose toutes les thèses, les commente, et nous laisse la porte ouverte. Dans les deux ouvrages les ufologues trouveront une série ahurissante de cas d'observations d'UFOs dans la zone mystérieuse. L'essentiel de ce qui se passe dans cette zone de l'Atlantique se trouve dans ces deux livres et nous dispense de lire tout le reste de la littérature qui n'est souvent qu'une copie ou une vague imitation. La documentation de Berlitz est le plus souvent de première main.

Quel est le rôle joué par les UFOs dans le Triangle des Bermudes ? Sont-ils responsables des disparitions, comme le suggèrent certains (et Spielberg en particulier dans RENCONTRES DU TROISIEME TYPE) ? Sont-ils attirés par ce qui s'y passe ? Se conduisent-ils en observateurs ? Autant de questions qui épaississent le mystère du triangle et des UFO. Recommandés.

Bertrand Méheust, SCIENCE-FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES, Paris, Mercure de France 1978, 350 pages. Préface d' Aimé Michel et postface (inutile) de Pierre Versins.

Ceci est un livre sur lequel nous aurons certainement l'occasion de revenir car je me suis promis de le relire une couple de fois encore. Disons, pour parer au plus pressé que c'est certainement le livre le plus stimulant écrit sur le sujet UFO depuis plusieurs années. Réfutant l'hypothèse des visiteurs ET (du moins ce qu'il appelle la thèse ET au premier degré) et toutes les hypothèses paranormales, l'auteur propose une nouvelle hypothèse: les Intelligences qui pilotent/dirigent les UFO évoluent sur un plan tellement différent du notre qu'ils sont obligés de puiser dans nos structures mentales pour y trouver le modèle de leurs manifestations. Les soucoupes volantes sont une matérialisation du mythe, il s'agit d'un phénomène psycho-physique.

Ce sont les coïncidences répétées entre la science-fiction et le phénomène UFO qui ont amené l'auteur à ses conclusions surprenantes. Le livre est stimulant, je l'ai dit, parce qu'en cours de route, les partisans de la thèse des visiteurs ET voient leur théorie sapée page après page. Et l'auteur a prévu toutes (ou presque toutes) les objections, ce qui rend son ouvrage machiavélique.

Il s'agit d'un livre de réflexion, spéculation qui n'assomme pas le lecteur avec un défilé monotone de cas d'observations. Dans les cent premières pages cependant il faut passer à travers quelques récits puisque l'auteur met en lumière les similitudes frappantes entre certains récits de science-fiction et d'authentiques cas d'observations.

Je n'ai pas l'intention d'entrer ici dans une analyse critique de la thèse que je considère révolutionnaire et digne de tous les intérêts, mais j'ai déjà trouvé quelques points faibles à l'édifice. Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler. En attendant, toutes affaires cessantes procurez ce volume. Mais attention : le livre coûte très cher et il faut le lire lentement même si le style de l'auteur est limpide et exempt de tout jargon.

Norbert Spehner



OBSERVATION ET PHOTOGRAPHIE D'UN UFO EN FORME DE CIGARE

Wido Houville

AVANT-PROPOS

Fin octobre 1973 j'ai donné une conférence sur les UFOs dans un cercle de personnes qui étaient intéressées surtout par l'astronomie. Il y avait environ une trentaine de personnes présentes, dont un ami allemand, ingénieur-civil, et sa femme, M. et Mme S..., ainsi que M. W.J.S. professeur en astronomie au collège John Abbott de Pointe-Clare.

Après ma présentation, il y avait une période de " questions-réponses ". C'est durant cette période que j'appris qu'il y avait eu observation de cigare, dans le ciel de Montréal, en direction de la Constellation du Capricorne, le 16 octobre 1973. Non seulement l'objet avait été vu par 7 témoins, mais 13 photos en Noir et Blanc avaient aussi été prises. Jusqu'à aujourd'hui elles ont défié toute explication. Cependant, à cette époque, le sujet des UFOs était encore très peu accepté parmi les scientifiques. On me montra ces photos, sans toutefois me les laisser pour publication.

J'ai dû attendre presque 4 ans et demi pour recevoir les dites photos. En effet, un hasard plutôt curieux s'était produit. Le 28 mars 1978, M. W.J. S., l'astronome, recevait la visite de Mlle Daphné Pontbriand, de Notre-Dame-de-Grâces, qui lui raconta qu'elle venait d'avoir une observation d'UFO de Type CE I, à Sainte-Adèle (Québec), le 25 mars 1978 (Voir rapport ailleurs dans UFO-QUEBEC). Cette visite créa une réaction en chaîne. M. W.J.S., après avoir eu connaissance de cette observation, communiqua aussitôt avec son ami, M. S..., qui avait lui aussi assisté à ma conférence, pour qu'il lui donne mon numéro de téléphone. Et le même jour je recevais l'information concernant ce cas.

Après avoir conseillé M. W.J. S. sur la manière de conduire une enquête pour fin de rapport-UFO, ce dernier interviewa Mlle Daphné Pontbriand et enregistra la conversation. Le lendemain, je rendis visite à M. W.J. S. pour recevoir les données de l'enquête, et par la même occasion je demandai les détails du cas du 16 octobre 1973, ainsi que l'information concernant les photos.

RAPPORT D'OBSERVATION

L'observation du cigare a été faite par deux groupes de témoins indépendants qui ne se connaissent pas.

Les enfants de M. et Mme S..., de Kirkland, Québec, étaient dans le jardin, comme d'habitude, quand ils furent attirés par un objet en forme de cigare qui était dans le ciel, à une élévation de 20 à 30 degrés, vers le sud, et stationnaire. Les enfants, âgés de 17 ans, ont averti tout de suite leurs parents, qui sont venus immédiatement pour observer.

L'objet, en position verticale, avait une longueur estimée à 10 à 12 degrés et une largeur de 2 degrés. Son centre était rouge vif, et les deux bouts de couleur orange. L'objet a d'abord été vu très clairement et brillant, et il émettait des pulsations. Durant l'intensité la plus forte l'objet avait une largeur d'environ 6 à 8 degrés, et était flou. Ceci se répétait pendant environ 50 minutes tout le temps que l'objet était visible.

Le ciel était clair au début de l'observation, à 21 H 00, mais vers 21 H 33 la brume montait. L'UFO était cependant visible jusqu'à 22 H 15.

Monsieur S... essaya de m'appeler ce soir-là, mais j'étais en voyage d'affaires aux Iles Bahamas pour la mise en service d'une centrale Diesel. Pendant mon séjour, j'ai recueilli une observation de Type CE I faite le 12 octobre 1973 au-dessus de Nassau, où plusieurs témoins observaient un disque " bruyant ". On se rappellera aussi qu'en octobre '73 il y a eu l'incident CE III de Pascagoula, Miss.; on était alors en pleine vague UFO.

Indépendamment, ce soir du 16 octobre 1973, Monsieur Raghbir Dhillon, père du témoin principal, promenait son chien dans la rue Ivanhoe Crescent, à Pointe-Clare, Québec. Il aperçut l'objet dans le ciel et avertit son fils, qui est astronome amateur et membre du Conseil de la Société d'Astronomie de Montréal, et spécialiste de programmation d'ordinateurs. Étant astronome amateur, il avait l'équipement nécessaire pour la prise de photographies de nuit, dont une caméra PRATICA Meyer Optic Görlitz 2,8 - 50 mm, qui pouvait être montée sur pied. Après que toute la famille eut vu l'objet, M. Raghbir Dhillon prit 13 photos de l'objet mystérieux avec un film Noir & Blanc TRI X PAN 400 ASA, ouverture de 2,8, distance infinie, durée d'ouverture : 8 secondes.

Données météorologiques du 16 octobre 1973 :

Sommaire des conditions :

Nuageux avec périodes ensoleillées.
Très brève averse en matinée.
Rafales de vent.

Humidité relative à 19 H 00 : 55 % HNE.

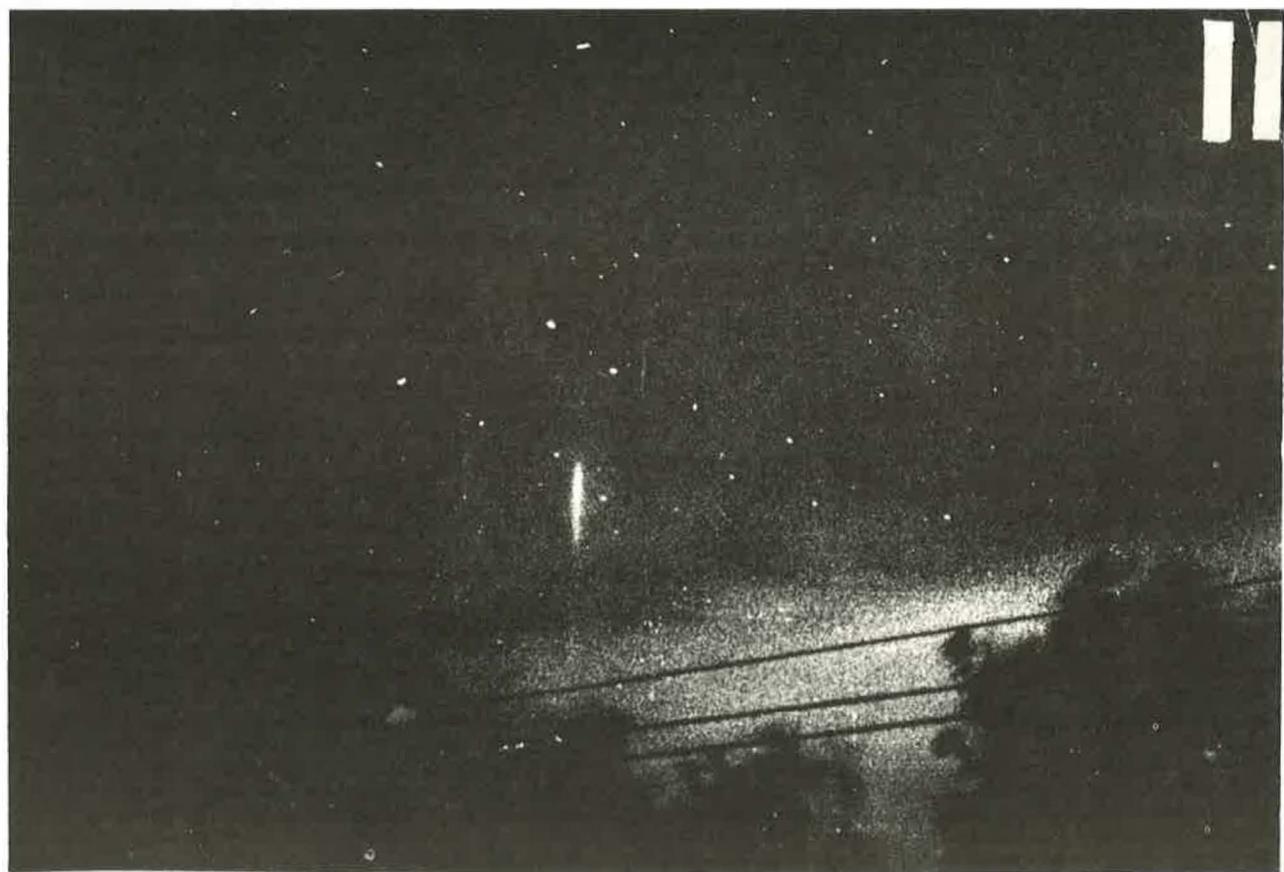
Température à 21 H 00 : 11° C.

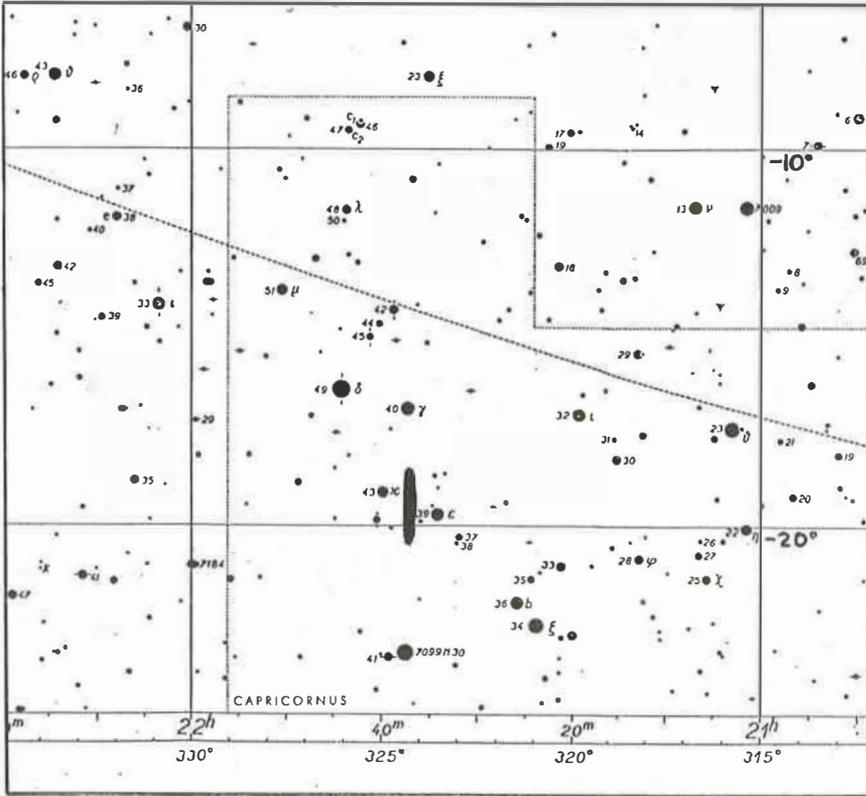
Direction du vent : Ouest-Sud-Ouest; vitesse : 22 km/h.

Latitude : 45° 28 '

Longitude: 73° 45 '

Élévation : 34 mètres.





EN BREF...

LES U.F.O A TERRE DES HOMMES...

Pour la saison 1978 l'équipe du PAVILLON LE MONDE INSOLITE de l'exposition Terre des Hommes de Montréal a décidé de mettre l'accent sur le thème des objets volants non identifiés. La section existante a été développée en y ajoutant des textes, des illustrations et de nouveaux exhibits. Le public pourra voir des extraits du film RENCONTRES DU TROISIEME TYPE. Parmi les personnalités invitées cette année figure Allen J. Hynek qui devrait venir à Montréal, et à Terre des Hommes au début du mois de juillet. Surveillez vos journaux qui vont certainement noter l'événement. Le Docteur Hynek doit donner une conférence de presse et ce sera le moment où jamais de lui poser quelques questions sur cette masse d'information qui entre au Centre (Center for UFO Studies) mais qui ne sort que très parcimonieusement... Norbert Spohner, rédacteur en chef d'UFO QUEBEC, comme par les années passées a fait les textes du PAVILLON. L'équipe du MONDE INSOLITE travaille sous la direction de Linda Corniveau et de Michel Lambert. C'est un rendez-vous.

T A B L E A U

SEQUENCE DES PHOTOS

No. de la photo	Heure	Remarques
1	21 H 25	Ciel clair, étoiles visibles
2	21 H 27	Ciel clair, étoiles visibles
3	21 H 30	Ciel clair, légère brume à l'horizon
4	21 H 33	Ciel partiellement couvert de brume à l'horizon
5	21 H 37	Objet visible à travers la brume
6	21 H 41	Objet visible à travers la brume
7	21 H 46	Objet visible à travers la brume
8	21 H 51	Objet et " mock-sun " (3) visibles à travers brume
9	21 H 55	Objet et " mock-sun " (3) visibles à travers brume
10	22 H 00	Objet clairement visible, plus " mock-sun "
11	22 H 05	Objet clairement visible, plus " mock-sun "
12	22 H 10	Objet visible, brume, mock-sun (2)
13	22 H 15	Objet clairement visible, légère brume

Fin de l'observation



L'Objet, en forme de cigare, en position verticale, se trouvait dans la Constellation du Capricorne. Calculée d'après les données astronomiques du 16 octobre 1973, sa position était, à 21 H 38, de 324,5 degrés, avec son centre comme recoupement à -20 degrés. Durant toute l'observation l'objet était stationnaire, la Terre tournant il changea de place par rapport aux étoiles seulement. Après l'observation, Rabinder Dhillon développa les photos dans sa chambre noire et, le lendemain, rencontra ses collègues astronomes du Planétarium Dow de Montréal qui, après examen et évaluation (traînée de fusée, projecteur, etc.), en vinrent à la conclusion qu'il pouvait s'agir d'un " possible UFO ".

D'après R. D., pilote américain revenant du Mexique, il aurait vu lui aussi le cigare; d'ailleurs, les photos ont été envoyées à la N.A.S.A., qui se garda bien de les expliquer.

Si nous supposons que l'UFO était bel et bien un vaisseau-mère, alors son observation concorde bien avec la vague du mois d'octobre 1973 des U.S.A. Le cigare a été vu 4 jours seulement après l'incident de Pascagoula. L'objet devait être haut dans le ciel, au-dessus des U.S.A., probablement encore dans l'atmosphère terrestre. De ce fait il devait être de dimensions gigantesques. L'objet n'a probablement été vu que depuis le Canada car l'horizon était nuageux.

Quoi qu'il en soit, on sait que l'automne 1973 ne sera jamais oublié dans l'histoire des UFOs : c'était non seulement une année de grande vague mais aussi l'année des humanoïdes. En quelques lignes : plus de 5 000 rapports d'UFOs par les policiers américains, l'incident de Pascagoula, Falkville, l'incident de l'hélicoptère de Coyne, le cas de Saint-Mathias (Québec), la photo d'Imbeault (Montréal), et des milliers d'autres cas.

CATALOGUE

Le CATALOGUE UFO-QUEBEC est une compilation systématique et abrégée des rapports d'observations d'objets volants non identifiés (ou identifiés, après enquête) recueillis par les membres de la Corporation UFO-QUEBEC, ou par leurs collaborateurs et correspondants, et sur lesquelles nous avons mené une enquête.

Dans les cas d'objets volants identifiés après enquête, une explication sommaire accompagne la description du cas analysé.

Les observations consignées dans ce catalogue sont classées d'après la date de l'observation. Afin de rendre ce catalogue accessible à l'échelon international, et afin d'en faciliter la lecture, nous avons adopté :

- 1) l'emploi des sigles U.F.O (pour Unidentified Flying Objct) et I.F.O (pour Identified Flying Object)
- 2) une typologie des cas similaire à celle employée par le Dr. J. Allen Hynek.

UFO-QUEBEC

ORIGINES DES RAPPORTS D'OBSERVATIONS

Les rapports d'observations d'UFOs nous proviennent de différentes sources:

- les collaborateurs à l'échelle provinciale, nationale et internationale.
- les groupes et organisations ufologiques internationaux.
- organismes civils et gouvernementaux (C.N.R)
- du public en général
- des médias d'information.

DEFINITION DES OBSERVATIONS D'UFOs

" Tout phénomène anormal - le plus souvent aérien - qui ne peut être attribué à un objet connu et conventionnel, à cause de son apparence, de son comportement et de ses effets, et ce après enquête. "

CODE DE CLASSIFICATION DES OBSERVATIONS

Les observations sont classées et codées d'après une typologie mise au point par le DR. J. Allen Hynek: des initiales (d'après les termes anglais)

- NL : Nocturnal Light (Lumière Nocturne): lumières distantes dans le ciel nocturne, qui résistent à toute explication conventionnelle (étoiles filantes, avions, ballons, phénomènes atmosphériques, etc.)
- DD : Daylight Disc (disque diurne) A noter que J. Allen Hynek place dans cette catégorie certains objets observés de jour mais qui ne sont pas des disques.
- RV : Radar Visual (observation radar et visuelle): UFOs observés ou détectés par radar et observés en même temps par des témoins.
- CE-I : Close Encounter of the First Kind (Rencontre rapprochée du premier type, ou de la première catégorie): UFOs observés dans un rayon de moins de 180 mètres.

CE-II: Close Encounter of the Second Kind (Rencontre rapprochée de la deuxième catégorie) : observation du type CE-I, avec en plus des traces physiques au sol et dans l'environnement, ou encore des effets physiologiques sur le témoin, ou les deux à la fois.

CE-III : Close Encounter of the Third Kind (Rencontre Rapprochée de la troisième catégorie) : observation de type CE-I mais avec observation des occupants ou contact avec des humanoïdes.

INDICE D'ETRANGETE

Par définition, c'est le degré d'étrangeté d'un rapport d'observation, à l'intérieur de son type de classification. Dans l'énumération des faits ou des éléments résistant à une explication banale, nous appliquons une cote d'après les caractéristiques suivantes :

mouvement - effets - luminosité - trajectoire - traces - couleurs - altitude - comportement intelligent - formes - distance - photo(s) - et autres...

La cote, à son minimum, vaut : 0
à son maximum : 10

S'il n'y a rien d'étrange dans le cas, il est noté 0, car l'événement a une explication normale.

S'il s'agit d'un fait absolument extraordinaire, il est coté: 10.

La cote 3 ou 4 : seuil de rejet ou d'acceptation pour une étude ultérieure.

INDICE DE PROBABILITE

Par définition, c'est le degré de probabilité qu'un événement ait bien eu lieu tel que décrit .

Dans l'énumération des faits ou des éléments rendant crédible et exact le récit, nous attribuons une cote à un cas, d'après les caractéristiques suivantes :

nombre de témoins - cohésion interne du rapport - cohésion externe du rapport - tournure - jugement de l'enquêteur - estimation de deux ou trois enquêteurs - tests - autres...

Si le cas mérite 0 il est rejeté ; il n'inspire aucune confiance.

Si le cas mérite 10, il est absolument fiable.

En pratique, nous conservons les cas qui atteignent ou dépassent l'indice 3 .

Sauf exceptions, les cas consignés dans le Catalogue UFO-QUEBEC, concernent des observations faites dans la Province de Québec et dans le reste du Canada.

DATE	HEURE	DUREE	ETRAN.	PROB.	TYPE	UFO.s	TEMOINS	LIEU
23-02-78	19H30	3 MIN.	5	5	LN	1	2	ST.DAMASE P.Q.
<p>Un couple dans la soixantaine voyageait de St Jean-Baptiste en direction de St Damase. A la hauteur du rang Argenteuil, la dame aperçoit à 60 degrés d'élévation, en direction du Mont Rougemont, un objet ovale lumineux blanc, ceinturé par plusieurs lumières multicolores. L'objet était stationnaire et émettait des éclairs lumineux par intervalles. L'objet était en suspens, sur une légère inclinaison. L'endroit étant très isolé, les témoins n'arrêtèrent pas leur véhicule.</p> <p>SOURCE : PHILIPPE BLAQUIERE</p>								
25-02-78	19H30	3 MIN.	4	7	LN	1	15	CHUTE ST. PHILIPPE PETIT LAC KIAMIKA
<p>Le témoin principal a vu l'objet à travers la fenêtre de son chalet. L'objet est arrivé au-dessus du lac par saccades et était d'abord de la grosseur d'une étoile, de couleur rouge, pour devenir, au-dessus du lac, aussi gros que la lune. La distance était d'environ un $\frac{1}{2}$ km et son altitude de 50 m au-dessus du lac. L'objet éclaira la surface du lac gelé puis s'éteignit en devenant blanc laissant une légère trainée de fumée en zig zag. Il y a eu 15 témoins dont 4 pensent qu'il s'agit d'une fusée éclairante.</p> <p>DOSSIER : WIDO HOVILLE SOURCE : MONIQUE TAILLON</p>								
17-03-78	05H00	30 SEC.	4	4	LN	1	1	STE. MADELEINE, P.Q.
<p>Un cultivateur se lève à cinq heures et remarque que la cuisine est baignée par une luminosité étrange de couleur orangée. Cette lumière provenait d'une étrange machine très lumineuse, en forme de toupie qui s'élevait lentement au-dessus de la montagne de Beloeil, à une centaine de pieds. La partie supérieure était rouge, très lumineuse, la partie inférieure jaunâtre, et le tout était entouré d'une luminosité bleuâtre qui changeait pour devenir rose. L'objet a disparu entre deux buttes après un court moment d'arrêt.</p> <p>SOURCE : SERGE LAPOINTE DOSSIER PH. BLAQUIERE</p>								
25-03-78	2H45	10 MIN.	8	8	CE I	1	2	STE. ADELE, P.Q.
<p>Non loin de Ste. Adèle, le témoin voit un objet lumineux de la forme d'un ballon de football. L'objet avait deux lumières; une rouge et une verte. Il était stationnaire d'abord puis se déplaça sur le côté, en accélérant, vers Ste. Marguerite. L'UFO se dirigea vers les pentes de ski où deux raclouses à neige préparaient les pistes pour le lendemain. Après un brusque changement de direction, l'objet passa à faible hauteur au-dessus de la voiture du témoin. L'objet faisait un bourdonnement distinct.</p> <p>SOURCE : DAPHNE PONTBRIAND ET GAETAN TASSE DOSSIER : WIDO HOVILLE</p>								
8 -03-78	13H50	10 SEC.	4	5	DD	1	1	DOLLARD-DES-ORMEAUX
<p>Le témoin, qui se déplaçait en direction ouest sur la route transcanadienne, vit un objet en forme de disque deux fois. L'objet se situait dans le corridor d'envol de l'aéroport de Dorval. Il devait se trouver à une altitude de 1000 mètres. L'objet avait l'apparence d'un disque demi lune aplatie et était très brillant. Il y eut d'autres observations le même jour.</p> <p>SOURCE : WIDO HOVILLE</p>								



DATE	HEURE	DUREE	ETRAN.	PROB.	TYPE	UFO.s	TEMOINS	LIEU
11-1-78	04.02	10 sec.	3	3	LN	1	1	CHARLESBOURG, P.Q.

Le témoin a vu un cercle allongé, rempli de millions de feux incandescents, se déplaçant de l'est à l'ouest, qui ne laissait que très peu de fumée éclairée à l'arrière de sa course.

SOURCE : MARC LEDUC

16-1-78	20H35	33 MIN.	5	5	LN	4	2	ST. ESPRIT, P.Q.
---------	-------	---------	---	---	----	---	---	------------------

Les témoins ont remarqué une grosse étoile stationnaire et scintillante, à 45 degrés d'élévation sur leur gauche. Après 20 minutes l'étoile s'est déplacée en faisant un demi cercle et en passant au plus près d'eux ils remarquèrent un phare rouge et un vert, puis deux phares blancs. Ils ont entendu un bruit très doux, très faible. Les objets ont manoeuvré dans le secteur pendant plusieurs minutes avant de disparaître. Un des témoins a pris cinq photos mais il n'y en a qu'une sur laquelle on puisse distinguer un point lumineux. Pendant l'observation, le chien des témoins semblait surexcité.

SOURCE : MONIQUE BENOIT, S.A. TURNER DOSSIER : PH. BLAQUIERE

29-01-78	22H00	40 SEC.	1	8	CE I	1	2	BOUCHERVILLE, P.Q.
----------	-------	---------	---	---	------	---	---	--------------------

Deux policiers en auto voient une boule de feu rose monter du sol et parcourir une trajectoire horizontale en courbe. La boule s'éteint pendant sa trajectoire. Son diamètre est de 2 pieds. Fusée éclairante.

SOURCE : MARC LEDUC

29-01-78	22H00	3 MIN.	1	8	CE I	1	7	BOUCHERVILLE, P.Q.
----------	-------	--------	---	---	------	---	---	--------------------

Par la fenêtre, l'un des témoins montre aux autres une boule de feu de couleur rouge-rosée. La boule passe tout près de la maison d'en face et l'éclaire. L'objet disparaît avec un crépitement. Fusée éclairante.

SOURCE : MARC LEDUC

15-02-78	15H00	2 MIN.	3	6	DD	1	2	ARUNDEL, P.Q.
----------	-------	--------	---	---	----	---	---	---------------

Un objet en forme de nuage brillant de 60 cm de longueur et 13 cm de hauteur est vu dans un ciel clair ensoleillé. L'objet disparaît en direction sud-ouest, contre le vent. La distance est estimée à environ $\frac{1}{2}$ à 1 km. L'objet a disparu à l'horizon en une minute après s'être arrêté un instant.

SOURCE: WIDO HOVILLE

19-02-78	22H29	1 MIN.	4	4	LN	1	1	STE. MADELEINE, P.Q.
----------	-------	--------	---	---	----	---	---	----------------------

Un objet en forme de triangle traverse le ciel du nord au sud en une minute. Son diamètre couvre $\frac{1}{2}$ degré d'arc environ. Il est composé de trois lumières rouges clignotantes à l'avant, et sur les pourtours il y a six lumières blanches. La machine semblait évoluer à haute altitude. Pas de son.

DOSSIER : PHILIPPE BLAQUIERE

SOURCE : SERGE LAPOINTE

DATE	HEURE	DUREE	ETRAN.	PROB.	TYPE	UFO,s	TEMoins	LIEU
9-4-78	14H30	1 MIN.	4	4	DD	1	2	ROUGEMONT, P.Q.

Deux témoins voient passer un objet brillant aluminium de forme triangulaire entre les buttes de la montagne de Rougemont. L'objet était composé de 3 ronds blancs et se déplaçait lentement à très basse altitude. Il était silencieux. Distance environ 1000 mètres.

SOURCE : PHILIPPE BLAQUIERE

26-4-78	20H30	5 à 6 SEC.	3	3	LN	6	1	BELOEIL, P.Q.
---------	-------	------------	---	---	----	---	---	---------------

Le témoin voit passer une formation de 6 UFOs en forme de croissant. Ils se suivaient deux par deux côte à côte et en file indienne. Ces objets venaient du sud et filaient à très grande vitesse en direction nord. Très haute altitude. Silencieux. Une deuxième formation, cette fois en V, composée de trois croissants a suivi à cinq minutes d'intervalles, dans la même direction.

SOURCE: JEAN-LOUIS BLAQUIERE

27-4-78	20H50	5 à 6 SEC.	4	4	LN	1	4	BELOEIL, P.Q.
---------	-------	------------	---	---	----	---	---	---------------

Quatre témoins ont aperçu un UFO venant du S.E. L'objet de forme discoïde, entouré d'une brume dense, passa à 60 degrés d'élévation au sud du terrain d'observation. Les témoins ont pu distinguer une série de lumières blanches et brillantes sur le pourtour de la machine, au travers de cette brume. Pas de bruit. Très grande vitesse. Diamètre de la masse plus grand que celui de la pleine lune.

SOURCE : PHILIPPE BLAQUIERE

27-04-78	21H03	7 à 8 SEC.	4	4	LN	4	5	BELOEIL, P.Q.
----------	-------	------------	---	---	----	---	---	---------------

Mêmes circonstances que le cas précédent. Un témoin supplémentaire. Une formation de quatre disques entourés d'un halo blanchâtre qui vient du S.E. à 30 degrés d'élévation. Un des disques se détache du groupe en doublant de vitesse, les autres brisent la formation et rejoignent le premier en se plaçant en file indienne. Le cinquième témoin a pris plusieurs photos mais il n'y a eu aucun résultat: trop grande vitesse des objets, luminosité trop faible, distance trop grande.

SOURCE: PHILIPPE BLAQUIERE ET
GUY TARDIF.

1-5-78	02H35	50 MIN.	8	8	LN	2	3	SOREL, P.Q.
--------	-------	---------	---	---	----	---	---	-------------

Vu par trois témoins : un objet en forme de cigare, stationnaire, en position verticale, à haute altitude, les nuages passant sous l'objet, vu dans le secteur de la Petite Ourse et du Dragon. Le cigare d'une longueur de 1 degré d'arc (deux fois le diamètre apparent de la pleine lune) était de couleur rouge-orangée avec un centre plus pâle et des contours laiteux. A la fin de l'observation, le gros cigare changea de couleur et devint blanc. Un objet vert et laiteux de la grosseur apparente de Véga se détacha et s'éloigna en direction O.N.O., traversant la Grande Ourse.

DOSSIER : PHILIPPE BLAQUIERE
SOURCE : JEAN DUMONT, CLAUDE
DUPLESSIS ET JEAN
LETARTE

Comment rédiger un rapport d'enquête

EXEMPLE DE RAPPORT

INTRODUCTION

Un homme de Beloeil ayant déjà fait une observation d'OVNIs en formation groupée a antérieurement réussi à filmer sur Super 8 l'une de ces formations le 11 septembre 1977, à 21 H 30. Bien que l'escadrille se soit déplacée et ne fut visible que pendant 4 secondes, le ciné-film permet de voir ce que le témoin a décrit. Nous connaissons l'observation parce que le témoin est un membre du groupe, Jean-Louis Blaquière, qui fait de l'observation assidument, et nous tient bien au courant de ses observations astronomiques, entre autres. Le témoin a répondu à nos questions et a même permis à d'autres personnes de voir la même chose, en des occasions différentes. Des dessins représentant les escadrilles et leur trajet, ainsi que des mouvements particuliers, furent faits.

LE RECIT

Le témoin veillait à l'extérieur comme il le fait très souvent. Il était muni de son appareil-ciné et il n'en était pas à sa première tentative. Le groupe d'objets vint du Nord. C'était en fait des points lumineux, pas très brillants, qui venaient d'un horizon et disparaissaient à l'autre horizon, à la limite de la visibilité des témoins. Ces points lumineux étaient plus gros que des étoiles et différents des étoiles filantes.

" Lorsqu'ils sont en groupe, comme dans ce cas-ci, les objets s'enveloppent d'un halo qui frémit tout autour du groupe. Ces points lumineux ne demeurent pas stables les uns par rapport aux autres. Ils jouent et donnent l'impression de se pourchasser en se dépassant et se rejoignant mutuellement. Ils disparaissent à nos yeux parce que leur faible brillance ne permet pas de les distinguer au fur et à mesure qu'ils s'éloignent et que la brillance de l'atmosphère par temps humide les absorbe. "

L'EVALUATION

Pour estimer le degré d'Etrangeté de cette observation, nous relevons les éléments suivants : a-) L'aspect de ces choses ne permet pas de les assimiler à des étoiles filantes, des météores, des avions ou des satellites, ni non plus à des oiseaux de nuit. b-) La vitesse de ces choses dépasse sans comparaison possible celle des avions, et la durée de leurs parcours visible ne permet pas de les comparer à des étoiles filantes ou à des météores. c-) Le mouvement est particulièrement insolite et ne trouve pas d'explication facile.

Nous attribuons 3 points à l'indice d'Etrangeté. Le seuil acceptable est atteint. Pour estimer le degré de Probabilité de cette observation, nous relevons des éléments qui nous permettent de croire que le rapport décrit bien ce qui s'est passé.

A-) Le ciné-film, bien qu'il ne soit pas de toute beauté, correspond à la description du témoin. b-) Le témoin a permis à d'autres personnes de voir la même chose lors de la soirée subséquente de veille. Ces autres personnes emploient les mêmes termes pour décrire le même phénomène. c-) Le témoin a l'habitude des phénomènes célestes et peut décrire ces autres phénomènes en faisant ressortir les distinctions d'avec les OVNIs filmés ou aperçus précédemment. d-) Les enquêteurs estiment que sa description s'associe à celles faites par nombre d'autres témoins d'observations semblables et qu'elle correspond à un aspect du phénomène OVNI. Nous attribuons 4 points à l'indice de Probabilité. Le seuil acceptable est atteint. L'observation appartient au type LN (Lumière Nocturne).

CONCLUSION

Marc Leduc

Le lecteur est libre de juger cette observation et de la considérer normale ou non identifiée. Nous avons prévenu diverses personnes qui ont fait de l'observation les soirées suivantes. D'autres " escadrilles " furent vues. On a tenté à nouveau de les filmer mais notre insuccès provient de leur faible luminosité, de la vitesse de passage et de la courte durée de ce passage.

Dans l'Editorial du numéro 13, nous avons indiqué qu'il serait publié un texte explicatif ou une sorte de guide à l'intention des collaborateurs qui nous envoient des textes relatifs à leurs enquêtes personnelles. Nous vous suggérons ci-dessous des éléments d'un texte convenable. Bien que nos critères ne soient sans doute pas au goût de tous, il n'en demeure pas moins qu'ils permettent une présentation qui aide tout lecteur à se faire une idée juste de l'événement qui est le centre du rapport. Les éléments les plus importants d'un texte d'un rapport d'enquête sont : l'Introduction, le Récit, l'Evaluation, et une Conclusion.

L'INTRODUCTION permet à l'auteur de situer l'ensemble afin que le lecteur sache à quoi s'attendre. On y amène le sujet et on en précise les limites. Aussi, on prévient le lecteur à l'avance de la conclusion. L'Introduction devrait indiquer comment l'enquêteur a été mis au courant de la chose. Elle devrait présenter les témoins tout en respectant l'anonymat, si désiré. Elle devrait raconter la manière dont se déroula la ou les rencontres avec les témoins. Elle devrait indiquer si un récit écrit, un enregistrement, un questionnaire, des dessins ou des photos furent obtenus, et dans quelles circonstances.

LE RECIT permet à l'auteur de faire connaître l'événement tel que raconté par le ou les témoins, sans intervention en commentaires de sa part. Le témoin y raconte les instants précédant l'événement et donne des précisions sur la température, la visibilité, le paysage et tout ce qui a pu conditionner son observation. L'auteur continue avec le récit de l'événement proprement dit tel que rapporté par le ou les témoins. Comment la chose fut-elle aperçue ? Quel en était l'aspect ? Quel en était le mouvement ? Voilà autant de questions que le lecteur se pose et auxquelles il s'attend de recevoir une réponse. Il ne veut pas d'opinion à ce stade : il veut un récit complet des faits bruts et pertinents. Après ces paragraphes descriptifs, l'auteur indique toujours, à partir du récit des témoins, de quelle manière l'observation a pris fin.

L'EVALUATION vient ensuite et permet à l'auteur de tirer du récit les caractéristiques étranges de l'observation, ainsi que les points sur lesquels il peut fonder un degré de probabilité. Le fait de les dénombrer permet de porter un jugement qui ne se base pas à nouveau sur une impression subjective. A ce propos, relisez la première page du catalogue où l'on décrit les indices d'Etrangeté et de Probabilité, de même que les 6 types d'observation. Si vous dénombrez 4 éléments étranges, qui défient toute explication, vous avez donc un indice d'Etrangeté de 4. Si vous dénombrez 3 éléments de Probabilité, à l'effet que le récit correspond correctement à ce qui a dû se passer, vous avez donc 3 points à l'indice de Probabilité. Il vous reste à classer le rapport dans son type approprié.

LA CONCLUSION s'ajoute si nécessaire. Cependant, un texte bien fait parle par lui-même et n'a pas besoin d'être soutenu par un acte de foi en guise de conclusion. La conclusion aura donc avantage à présenter des précisions supplémentaires que l'auteur juge utiles et qui pourraient permettre au lecteur de se faire une meilleure idée des événements. L'auteur ne doit pas écrire dans l'intention de convaincre ni de prouver. Il doit écrire avec l'intention de fournir une information le plus honnêtement et objectivement possible. L'enquêteur ne fait pas partie de l'histoire et s'il s'avère que le rapport n'est pas convaincant, c'est le cas d'observation qui n'est pas valable... pas l'enquêteur. Dans ce cas-là, de toute façon, les indices d'Etrangeté et de Probabilité seront en-deçà du seuil de 3, et le cas ne devrait pas être rapporté.

ANNALES DE L'OVNI

.....
 LE TEXTE SUIVANT EST UN ESSAI D'ESTIMATION DES DIMENSIONS ET DES VITESSES DE PARCOURS DES DIVERS O.V.N.I. APERCUS EN ESCADRILLES DANS LE CIEL DE BELOEIL, (QUEBEC), LE SOIR DU 11 SEPTEMBRE 1977, AVEC, A L' APPUI, UN FILM DE L'UNE DE CES FORMATIONS.

Dans la soirée du 11 septembre 1977, à Beloeil, Monsieur Jean-Louis Blaquière, de UFO-QUEBEC, qui s'était posté en observation continue du ciel, dans son jardin, eut l'occasion de voir passer, séparément, quatre " escadrilles " d'objets lumineux dans la même soirée.

Ces groupes d'objets passèrent dans la région du zénith du point d'observation, à une altitude estimée très haute par rapport à la moyenne de celles des avions de ligne, soit une estimation élargie de 50 000 à 70 000 pieds (soit de 15 km à 21 km), par J.-L. Blaquière, qui n'en était pas à sa première observation.

D'autre part les temps de passage ont pu être comptés entre approximativement 45 degrés en arrière et 45 degrés en avant. Et, vu les altitudes probables, les vitesses qui en découlent sont (étonnamment ?) élevées. En effet, les trois premières formations ont mis à peu de choses près 5 secondes pour aller ainsi de -45° à $+45^{\circ}$.

De plus, grâce à sa caméra " poing ", J.-L. Blaquière réussit à filmer la quatrième escadrille, plus lente et qui mit à peu près trois fois plus de temps que les autres à passer, soit une quinzaine de secondes entre les -45° et $+45^{\circ}$ déjà définis.

La partie de la trajectoire que l'on voit sur le film représente déjà la partie finale de celle-ci, soit passé la région du zénith et déjà proche des $+45^{\circ}$. Et l'on peut considérer que c'est déjà un exploit d'avoir réussi à cadrer au moins une partie d'un passage encore bien bref.

La direction générale de l'escadrille filmée, ainsi que celle des autres, était environ Sud → vers Nord. Rappelons ici que Montréal est à environ 20 milles (32 km), à l'ouest de Beloeil.

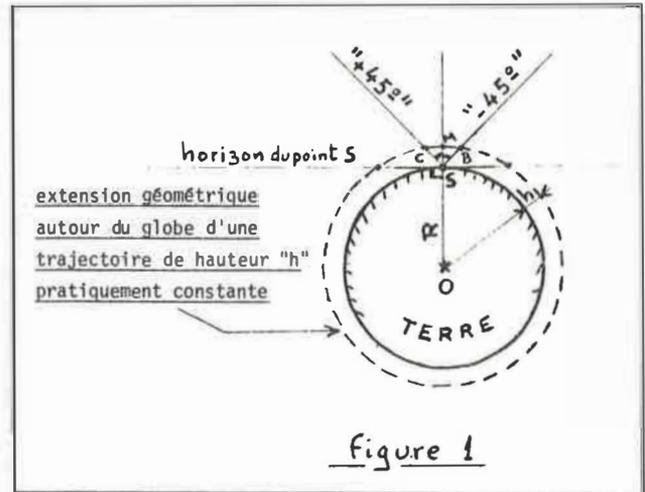
A noter aussi que J.-L. Blaquière eut la remarquable idée de filmer, en début de soirée, le croissant de la Lune encore nouvelle, ce qui par comparaison nous donnera une bonne idée de l'angle sous lequel est perçue la formation filmée.

En effet, en étudiant le film de l'escadrille image par image à l'aide d'une visionneuse grossissante, on peut voir que cet ensemble présente la forme approximative d'un boomerang peu courbé (et comportait quatre petits ronds lumineux, distingués correctement à l'oeil au moment de la prise de vue, capables de plus d'interchanger leurs places respectives à l'intérieur même de leur formation). Dans sa plus grande dimension, cette forme est vue sous un angle un peu inférieur à celui du diamètre complet de la Lune. Comme cette dernière est vue sous un angle d'à-peu-près un demi-degré, on peut alors estimer pour l'escadrille un angle d'environ 0,4 degrés à son maximum, soit aux toutes premières images du film. Rappelons que c'est seulement la partie finale qui a pu être cadrée et filmée. Dans la région du zénith cet angle pouvait donc être un peu plus grand, comme nous le verrons plus loin.

De toute façon, comme il s'agit ici de très petits angles apparents, nous pourrions toujours assimiler leurs valeurs (en radians) avec celles de leur tangente.

De plus les objets semblaient bien évoluer à hauteur pratiquement constante et pratiquement la même, approximativement, pour les diverses formations observées. On peut donc se baser alors sur une trajectoire circulaire, moyenne et extrapolée, autour du globe ou plutôt sur un arc de cercle, partie de cette trajectoire géométrique. C'est ce que représente la figure 1, où " h " est la hauteur moyenne estimée, avec assez peu de variation, pour les divers OVNI observés ce soir-là.

Ces observations de passages d'OVNI sont d'autant meilleures que les distances des objets à l'observateur sont plus courtes, soit surtout de -45° à $+45^{\circ}$ de part et d'autre du zénith, c'est-à-dire de B à C de part et d'autre de M, sur la figure 1. C'est dans cet intervalle qu'ont été estimés les temps de passages.



$$SM = h \ll R \text{ (soit } \approx 20 \text{ km} \ll 6300 \text{ km)}$$

Angles :

$$\widehat{MSC} = \widehat{MSB} = 45^{\circ}$$

Et, parce que $h \ll R$, on voit que les points B, M, et C sont pratiquement alignés, d'où :

$$\begin{aligned} \widehat{SMC} &= \widehat{SMB} \# 90^{\circ} \\ \text{et } \widehat{SBM} &= \widehat{SCM} \# 45^{\circ} \end{aligned}$$

Alors,

$$CM = BM \# SM = h$$

$$\text{et } SC^2 \# \frac{CM^2}{2 SM^2} + SM^2$$

D'où,

$$\frac{SC}{SM} \# \sqrt{2}$$

et,

$$CB \# BM + MC$$

$$CB \# 2h$$

ESTIMATION DES DIMENSIONS

Nous prendrons pour l'altitude, ou plus exactement pour la distance de l'observateur à l'escadrille, la moyenne des limites inférieures et supérieures estimées par J. L. Blaquièrre, en fonction d'ailleurs de plusieurs estimations.

Soit pour cette hauteur moyenne :

$$h \approx \frac{50\,000 + 70\,000}{2} = 60\,000 \text{ pieds}$$

Soit encore : $h \approx 18\,000$ mètres ou 18 km

D'où dimension moyenne, approximative, de l'extension de la formation (en " boomerang ") :

$$E \approx 18\,000 \times \frac{0,4}{1 \text{ radian}} = 18\,000 \times 0,4 \times \frac{\pi}{180}$$

Soit, $E \approx 126$ mètres

Rappelons alors que l'angle estimé d'après le film de J.-L. Blaquièrre, grâce à la comparaison avec celui de la Lune, se situe surtout, passé la région du zénith, dans la partie finale de l'observation. On peut donc avoir à multiplier par un peu plus de 1 ce 0,4 degré et donc ce E de 126 mètres. Soit, au maximum, un facteur de, voir Figure 1,

$$\frac{SC}{SM} \# \sqrt{2}$$

Soit $\leq 1,414$ ramenant l'angle observé à ce qu'il aurait été dans la région du zénith, à quelque 18 km de distance. Un tel facteur ne changerait pas beaucoup les ordres de grandeurs de dimension que nous recherchons ici, lesquels seraient alors seulement un peu augmentés.

De plus chaque objet, lumineux, était entouré d'un halo moins brillant, les quatre halos pouvant se jouxter à peu de choses près, alors que par ailleurs ces objets, avec leurs halos respectifs, pouvaient interchanger leurs positions à l'intérieur de la formation.

D'où, pour un halo, un diamètre, bien sûr approximatif, de :

$$D \leq \frac{126}{4} = 31,5 \text{ mètres}$$

Soit pour tenir compte d'un léger jeu possible entre les halos : $D \approx 30$ mètres

Alors si le diamètre de ce qui apparaissait comme étant un objet proprement dit (plus net et plus lumineux) occupait au maximum la moitié d'un halo, comme cela était vu directement à l'oeil, alors chaque objet avait un diamètre maximum (et " moyen ") de :

$$d_{\text{max}} \approx 30 \times \frac{1}{2} = 15 \text{ mètres (ou } \# 50 \text{ pieds)}$$

Dimensions d'OVNI qui entrent largement dans les ordres de grandeur de ceux vus au sol ou à basse altitude dans divers pays. De plus, s'il fallait multiplier par un peu plus de 1, soit au maximum par $\sqrt{2}$ 1,414

comme nous l'avons vu (pour correction d'angle apparent), nous aurions alors pour d, au grand maximum :

$$d_{\text{max}} \approx 15 \times \sqrt{2} \# 21 \text{ mètres (ou } \# 70 \text{ pieds)}$$

Nous arrivons donc (toujours approximativement et en moyenne) à : $15 \text{ mètres} \leq d < 21 \text{ mètres}$

Soit, au plus, pour le diamètre moyen de ces objets (d'aspect discoidal) :

$$d_{\text{moyen}} \approx 18 \text{ mètres (ou } \approx 60 \text{ pieds)}$$

Ajoutons que si l'altitude n'était que de 15 km (minimum estimé) au lieu de 18 km pris pour base de calcul, le diamètre moyen serait de :

$$d_{\text{moyen minimum}} \approx 18 \times \frac{15}{18} = 15 \text{ mètres (ou } \# 50 \text{ pieds)}$$

Alors que si l'altitude était de 21 km (maximum estimé), le diamètre moyen serait de :

$$d_{\text{moyen grand maximum}} \approx 18 \times \frac{21}{18} = 21 \text{ mètres (ou } \# 70 \text{ pieds)}$$

Toutes ces estimations de dimensions de ces OVNI de Beloeil demeurent donc largement dans les ordres de grandeurs possibles par rapport à ce qui a déjà été observé sur les divers continents (et ce même si nos approximations allaient du simple au double, par exemple) Tout ceci renforce donc d'autant la valeur de ces observations.

ESTIMATION DES VITESSES

On voit que la figure 1 et les commentaires qui y sont rattachés nous donnent pour la partie de trajectoire " CB " observée entre " -45° " et " +45° " :

$$CB \# 2h$$

Comme la hauteur " h " moyenne a été précédemment estimée à 18 km, nous avons :

$$CB \# 36 \text{ km}$$

Or les trois premières formations ont parcouru cette distance (approximative) en environ 5 secondes (toujours entre -45° et +45°). D'où pour la vitesse "v₁" :

$$v_1 \approx \frac{36}{5} = 7,2 \text{ km/sec. (ou } v_1 \approx 4,47 \text{ mille/sec.)}$$

Soit encore :

$$v_1 \approx 26\,000 \text{ km/heure (ou } v_1 \approx 16\,000 \text{ mille/heure)}$$

Pour la quatrième formation, filmée, qui mit environ 15 secondes pour aller de -45° à +45°, la vitesse (approximative) "v₂" est :

$$v_2 \approx \frac{36}{15} = 2,4 \text{ km/sec. (ou } v_2 \approx 1,5 \text{ mille/sec.)}$$

Soit encore : $v_2 \approx 8\,600 \text{ km/heure}$
(ou $v_2 \approx 5\,400 \text{ mille/heure}$)

Ces vitesses, surtout la v₁, peuvent sembler d'autant plus " incroyables " qu'elles se produisent à des hauteurs d'une vingtaine de kilomètres (ou d'une douzaine de milles), altitudes auxquelles et pour des vitesses équivalentes tout autre " objet ", tel un avion ou une fusée, rencontrerait une résistance de l'air si élevée qu'il fondrait et se désagrègerait très rapidement, même à des vitesses de l'ordre de v₂.

La vitesse v₁ quant à elle est de l'ordre de celle des satellites artificiels d'orbite située entre 200 km et 2 000 km d'altitude (7,2 km/sec. pour une orbite circulaire à

1 200 km, ou 750 milles, d'altitude). Une satellisation circulaire près du sol, laquelle ne serait possible qu'en cas d'absence totale d'atmosphère, demanderait une vitesse de 7,86 km/sec., soit un peu plus élevée que v_1 , cette dernière n'étant, rappelons-le, qu'approximative. De toute façon ces ordres de grandeur obtenus pour v_1 sont des plus intéressants. A des vitesses équivalentes, une capsule Apollo en phase de descente doit s'éplucher de ses épaisses couches thermo-protectrices mises en fusion par la résistance d'un air pourtant très raréfié alors que cet objet se trouve encore dans l'ionosphère, plus haut que la stratosphère, au-dessus de 50 km (ou 31 milles, ou 160 000 pi.) d'altitude.

Or les OVNI observés ont été vus évoluant librement avec, de plus, certains d'entre eux de quitter brusquement leur formation (même à angle droit) sans perdre pour autant de leur dynamique et de leur intégrité.

On peut alors " objecter " : soit que l'on n'a rien vu, soit que l'on n'a vu que des lumières ou des objets " fantomatiques " (voire " psychiques "), de toutes façons particulièrement rapide...? Mais cela semblerait bien aller carrément à l'encontre de ce qu'ont vu, plusieurs fois et en des lieux différents, des gens réels et capables de beaucoup de cohérence. Il y a aussi ce film qui nous a fourni la dimension angulaire d'une des escadrilles et, par déduction, la très utile dimension angulaire (moyenne) des "objets" la composant. Ce film, bien que très court et pris alors que la formation s'éloigne déjà (et est alors vue par la tranche), ajoute encore à la matérialité du phénomène.

Ajoutons qu'il y a aussi, et pris le même soir, toujours par J.-L. Blaquièrre, un film encore plus court (juste quelques images) de l'un des autres passages d'OVNI, très rapide (environ 5 secondes de -45° à $+45^\circ$) et montrant très clairement 3 objets bien distincts de forme ellipsoïdale, d'aspect lumineux, avec pour l'objet du milieu une couleur d'un beau rouge cerise clair alors que les autres sont de couleur blanc jaune. Nous pouvons noter aussi, à titre d'information, que dans ce cas l'écart angulaire entre les objets est d'environ 4 à 5 fois celui présenté dans le film de la formation en " boomerang ". Cependant, dans les deux cas on aboutit pour les objets eux-mêmes à des dimensions angulaires équivalentes et donc à des dimensions réelles équivalentes si les altitudes le sont aussi, comme cela a été observé et estimé.

NOTES ET HYPOTHESES

Nous venons d'évoquer les problèmes qu'auraient des objets volants habituels aux vitesses (et aux altitudes) auxquelles nous sommes parvenus pour les OVNI observés à Beloeil par J.-L. Blaquièrre, le soir du 11 septembre 1977. Cela se passe pour des objets volants présentant une certaine matérialité, à des altitudes largement " impossibles " pour notre science " officielle " actuelle. Par contre si l'on admet qu'une puissante enveloppe énergétique entoure ces objets on peut alors concevoir de même que ceux-ci pourraient se " glisser ", même à de hautes vitesses, dans une atmosphère encore présente à quelque 20 km d'altitude et aussi être capables de rester très proches les uns des autres sans danger, grâce à de telles puissantes " bulles " énergétiques susceptibles de les envelopper respectivement.

Cet " enveloppement énergétique " fait partie de l'explication proposée par, entre autres, Marcel Pagès, dans son ouvrage Le défi de l'antigravitation, publié en 1971 aux Editions Chiron, Paris. De plus, je tiens surtout à rappeler ici que si l'on suit les hypothèses simples et cohérentes de ce dernier, on peut rendre compte à la fois du phénomène de cette non-résistance de l'atmosphère et, encore plus important et fascinant, de la possibilité de quasi-suppression de l'inertie (relative) des objets concernés, par rapport au milieu d'énergie spatiale omniprésente" (milieu rejeté par la science officielle actuelle).

En effet (et très brièvement) si un objet crée tout autour de lui une cavitation dans ce milieu énergétique (très intense), d'où découlerait notre existence même

et donc tous nos référentiels (concrets et physiques cette fois), un tel objet pourrait alors diminuer grandement et son poids et son inertie (relative) par rapport à nous, observateurs, qui restons entièrement plongés dans une part homogène de ce même milieu, soit hors de la cavitation produite par l'engin.

De tels dispositifs pourraient alors d'une part pomper de cette énergie (dite aussi subquantique par certains chercheurs) en la faisant passer à notre niveau quantique " et, d'autre part, distordre ou caviter... ce même milieu pour pouvoir évoluer en toute liberté en son sein.

CONCLUSIONS

I-)

Le fait que certaines vitesses déduites de plusieurs observations et ce à des altitudes " atmosphériques ", soient de l'ordre des vitesses de satellisations près de notre globe nous a menés, pour le moment, à faire deux types de remarques (hypothétiques bien sûr) :

1-) Celle de Marc Leduc :

Ces vitesses pourraient être justement celles d'objets précédemment satellisés en attente autour de notre globe et rentrant dans notre atmosphère dont ils resteraient affranchis (grâce à des technologies du type de celles évoquées ci-dessus) et pouvant alors conserver en tout ou en partie leur vitesse précédente.

2-) Ma propre proposition :

Ces objets, susceptibles de conserver un poids (relatif) résiduel se mettraient alors de préférence sur des trajectoires stables ou suffisamment telles, à savoir celles d'une (" incroyable " ?) satellisation ou quasi-satellisation dans notre atmosphère à une vingtaine, ou moins, de kilomètres d'altitude. Le fait que nous ayons estimé des vitesses (v_1) de l'ordre de 7,2 km/sec. (approximativement), au lieu de 7,86 km/sec. nécessaires à une satellisation (théorique) près du sol, à quelque 20 km d'altitude par exemple, ferait alors plutôt opter pour une quasi-satellisation, l'excédent d'effet, gravitationnel, non tout à fait compensé par l'effet centrifuge de la vitesse, étant alors contrôlé par d'autres moyens. Ceci serait d'autant plus aisé à manipuler que l'effet gravitationnel résiduel pourrait ne s'appliquer qu'à une masse elle-même résiduelle vu les propriétés de la cavitation énergétique évoquée plus haut (si c'est le cas, bien sûr).

II-)

Dans le cas de vitesses moins élevées (cas de la formation filmée par J.-L. Blaquièrre et étudiée ici), vitesses de l'ordre du tiers de celles nécessaires à une satellisation ou quasi-satellisation, pourrait-il s'agir de " vitesses d'exploration " malgré leur valeur encore très élevée, soit de l'ordre de 2,4 km/sec., ou 1,5 mille/sec.?

Pour terminer, nous tenons à exprimer tous nos remerciements et toutes nos félicitations à J.-L. Blaquièrre qui a su oeuvrer si concrètement et avec quelle réussite à l'étude directe des OVNI.

Philippe Tournier

CE III SUR LA ROUTE 17

WIDO HOVILLE ET DON DONDERI

AVANT-PROPOS

Au cours du mois de septembre 1977, je fis un voyage d'affaires à Ottawa, au Centre National de Recherche, Département d'Ingénierie Electrique, accompagné de Marc Leduc. Le C.N.R. voulait avoir des renseignements concernant certains équipements d'essais de haute tension pour utilisation dans leurs laboratoires. Pendant l'heure du déjeuner, Marc et moi avons rencontré Arthur Bray pour discuter du sujet des UFOs et du Département des observations " non-météoritiques " du C.N.R. car, en fin d'après-midi, nous avons rendez-vous avec Mme Annie Claude qui est en charge des fichiers " non-météoritiques " au C.N.R., section des Sciences Planétaires à l'Institut Herzberg, 100 Sussex Drive, à Ottawa, et dont le chef de section n'est nul autre que Allan McNamara.

Vers 15 H 00, nous sommes arrivés à l'Institut, où nous avons été bien reçus. Cependant, on nous avertit tout de suite que nous disposions seulement de 1 heure 30 minutes pour nos occupations. Dès le début de notre visite, nous avons commencé à fouiller dans les fiches dites " non-météoritiques ", à la recherche de cas de type CE I à CE III. Pendant tout ce temps, Mme A. Claude nous disait qu'il n'y avait pas d'autres fiches cachées, que les UFOs étaient simplement des météorites, et le reste...

Quand Marc découvrit dans les fiches une enveloppe de dimensions 8 X 11 pouces qui contenait 2 photos Noir & Blanc montrant 2 disques bien distincts, elle s'exclama :

" OH, les beaux boutons ! "

Ce à quoi Marc répliqua aussitôt :

" Madame, vous semblez être bien entraînée... ", ce qui la fit aussitôt rougir.

Malgré le temps très limité dont nous disposions, nous avons collecté de nombreux cas, dont un cas de type CE II qui, après enquête approfondie, s'avéra être un cas de CE III.

L'un des deux témoins de ce cas extrêmement fiable, est un ingénieur scientifique, et professeur à l'Université McGill de Montréal, et ancien assistant-doyen de celle-ci. La fiche concernant ce cas nous renseigna brièvement sur l'observation, et nous donna le nom et l'adresse des témoins. Il y avait aussi une lettre de Mme H..., ainsi qu'une réponse de 2 pages avec explication du cas. Aussitôt revenu à Montréal, je (Hoville) contactai Don Dondéri pour lui demander s'il connaissait le professeur de McGill, étant donné que Don Dondéri enseigne aussi à McGill et est l'actuel assistant-doyen. Dès que Don eut entendu le nom du témoin, il s'exclama : " Son of a gun, son of a gun !... " Quand je lui demandai la raison de son excitation, il me répondit que M. X. avait été en contact avec lui depuis plus de deux ans pour avoir des renseignements sur le sujet des UFOs mais que M. X. s'était bien gardé de lui dire qu'il avait vu un objet volant non identifié. A partir de ce moment, Don s'occupa des témoins et voici son rapport.

CE III près d'Ottawa, 1973

Ce rapport illustre bien les difficultés qu'ont les témoins d'UFOs eux-mêmes pour accepter leur propre expérience. Il s'agit d'un cas qui est vieux de 4 ans et demi : une observation de type CE III avec deux témoins. Malgré que je connaisse l'un des deux témoins depuis 3 ans, je n'ai pris connaissance de ce cas seulement après que Wido Hoville l'eut découvert dans les fichiers " non-météoritiques " du C.N.R., à Ottawa.

Le rapport préliminaire du C.N.R. se lit comme suit :

Année :	1973	Nom et adresse des témoins :	
Mois :	Juillet	
Jour :	29		sur route 17, de Ottawa vers Montréal,
Heure :	21 H 00		à 30 minutes d'Ottawa. Vu d'abord comme
			une étoile... très bas au-dessus du
			sol... à gauche dans le champ, à la
			hauteur des arbres... immense sphère
			métallique avec hublots ovales émettant
			lumière brillante.

Evaluation du C.N.R. :

" Avion de type DC-9 en train d'atterrir à l'aéroport d'Ottawa ".

Il faut préciser que Mme H..., la femme du professeur, fait une description détaillée de l'UFO et avait joint un dessin de la sphère montrant 3 hublots ovales...

Ce rapport montre que la femme du professeur avait décrit un cas de type CE I, à la date indiquée ci-haut sur l'ancienne route 17, entre Ottawa et Montréal. Le mari de H... avait été associé avec moi dans une entreprise administrative, à l'Université, il y a 3 ans. Il était, entre autres, pilote de la Royal Air Force d'Angleterre, de 1939 à 1945, et volait durant ces années sur des quadri-moteurs transporteurs militaires. Il y a un an nous avons discuté des UFOs et il prit la position du sceptique " à l'esprit ouvert ". A ma suggestion, il lira, ainsi que sa femme, l'ouvrage de J. A. Hynek, The UFO Experience, qui les a impressionnés. Le professeur ne dira rien au sujet de sa propre expérience qui avait eu lieu quelques années auparavant. Ce sera seulement quand je lui parlerai du rapport trouvé au C.N.R. qu'il confirmera ce rapport et l'observation. Ils m'ont invité pour une interview, réalisée le 13 novembre 1977, dont en voici les détails.

Le soir du 29 juillet 1973, M. X. et sa femme étaient en route vers Montréal, venant de Chalk River, en Ontario. M. X. avait passé l'été à faire des recherches au laboratoire nucléaire de A.E.C.L. et retournait pour reprendre son emploi à l'Université, en Ingénierie, ainsi qu'un poste de responsabilité administrative. Le ciel d'été était sans nuages et les étoiles étaient brillantes. Quand l'incident survint, il faisait complètement noir. X. était au volant et sa femme, H..., à côté de lui. Les sièges arrières étaient couverts de bagages.

Avant qu'ils aient atteint Ottawa, H... observa une "étoile" très brillante qui était près de l'horizon, et qu'elle pouvait voir à travers le pare-brise, légèrement à leur gauche. Elle semblait plus brillante et plus grande que les autres étoiles visibles, et il semblait aussi qu'elle se dirigeait vers eux. Mme H... dit qu'elle s'en rappelle, comme si " c'était d'hier ". C'était l'année de la comète Kohoutek et H... pensa qu'elle voyait la comète. H... observa l'étrange étoile pendant un bon bout de temps et quand, finalement, elle en parla à X., ce dernier ne lui répondit pas.

Au moins une heure s'était écoulée depuis le premier moment où H... avait vu l'objet, et leur observation devenait maintenant plus claire et plus bizarre. L'objet devenait plus grand qu'un point brillant : il était grand, près du sol, et distinctement rond. Il était toujours visible à travers le pare-brise, dans un des champs, vers la gauche, sur la route 17. H... pensa qu'il était lumineux, par réflexion de la lumière sur lui. L'objet semblait stationnaire. H. émit l'opinion qu'il s'agissait d'un château -d'eau (réservoir), illuminé par des projecteurs par le haut.

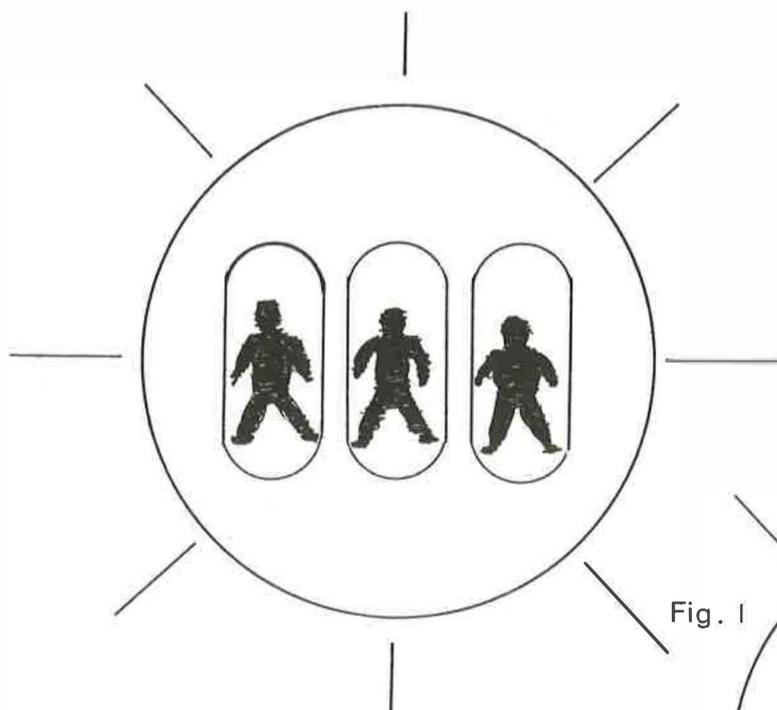


Fig. 1

Entre-temps il fit complètement sombre et leur voiture arriva le long de l'objet, qui semblait être stationnaire au-dessus du champ vers la gauche de la route. Quand ils eurent passé à environ 33 mètres de l'objet, H... fut surprise car elle ne voyait ni projecteur ni structure de support.

La sphère semblait être solide : il s'agissait d'une masse lumineuse. Pendant que H... observait, un rayon de lumière fut émis par l'objet horizontalement. En même temps, elle vit que la partie centrale glissait vers l'arrière et découvrit trois hublots par lesquels de la lumière était émise. H... disait à X :

" Cela ressemble à une maison volante ".

Les hublots étaient très grands, comparés à la grandeur de la sphère qui, elle-même, était déjà grande : les témoins estimèrent que la sphère avait la dimension " d'une maison à un étage ". La lumière qui était émise à travers les " fenêtres " était jaunâtre et aveuglante, tandis que l'extérieur de la sphère était bleu-blanc.

Aussitôt après que la paroi se fut entr'ouverte, l'objet se dirigea directement vers et au-dessus de la voiture des 2 témoins. Quand l'objet vola vers la voiture, X observa clairement des silhouettes humanoïdes dans la lumière jaunâtre des hublots. L'objet survola la voiture vers la droite, et disparut ensuite en 10 secondes environ, calculées à partir du moment où la paroi s'entr'ouvrit. Cinq minutes s'étaient écoulées depuis le moment où H... avait avancé sa théorie du " château-d'eau " jusqu'au moment où l'objet disparaissait de la vue des témoins.

Le dessin de la figure 1 montre l'objet, incluant les humanoïdes qui étaient découpés derrière les hublots, tels que vus par X. Le dessin de la figure 2 montre l'objet tel que vu par Mme H... qui se rappelle que les hublots étaient plus longs et grands que ceux vus par X; elle ne se rappelle pas non plus avoir vu des humanoïdes. Le soir de l'observation il y avait du trafic occasionnel sur la route 17 dans les deux directions, mais il n'y a aucune autre indication que d'autres voitures se soient arrêtées à cause de l'objet.

NOTE AUX COLLABORATEURS :

Dans la mesure du possible il faut illustrer les textes soit par des photos, soit par des dessins, plans ou autres illustrations pertinentes. Les dessins doivent être faits à l'encre noire. Si votre dessin n'est pas très réussi ou approximatif nous le mettrons au " propre " à condition que nous ayons le maximum de détails. Les photos doivent être en noir et blanc et de préférence sur papier glacé (brillant).

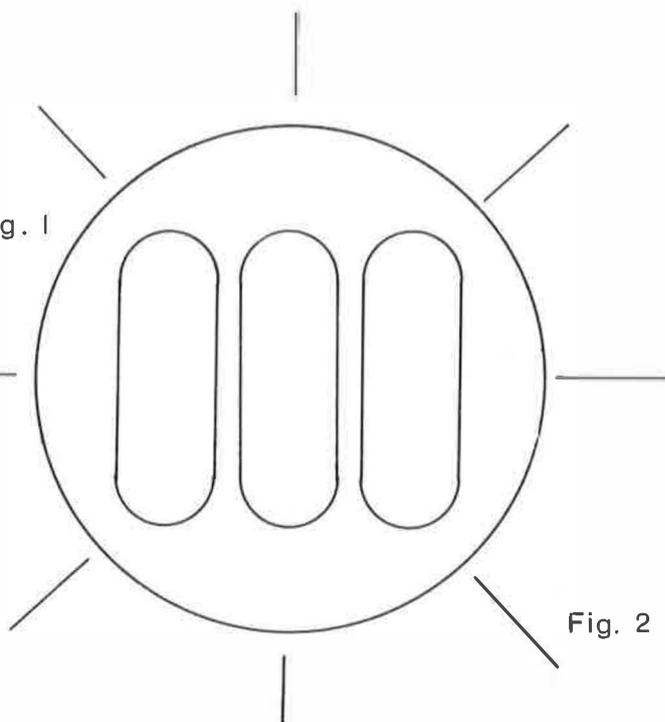


Fig. 2

Après avoir soumis un rapport écrit, incluant un dessin de la sphère montrant les hublots longs et ovales, au Centre National de la Recherche à Ottawa, H... reçut une lettre de deux pages (8 X 11) du C. N. R. lui expliquant qu'en fait elle et son mari avaient observé " UN AVION DE TYPE DC - 9 EN VOL D'APPROCHE VERS L'AEROPORT UPLANDS A OTTAWA ".

Pour l'information du lecteur : L'aéroport d'Ottawa se trouve au sud de la ville. H... et X étaient à 30 minutes à l'est d'Ottawa au moment du CE III. S'ils ont voyagé à 60 milles à l'heure (100 km/h), qui est la vitesse habituelle dans cette région, ils devaient se trouver à environ 30 milles (50 km) d'Ottawa. L'explication du C.N.R. est tout simplement grossière et naïve, et les témoins étaient fort insatisfaits de celle-ci, à tel point qu'ils se sont tournés vers Don Dondéri qu'ils savaient être intéressé par le sujet.

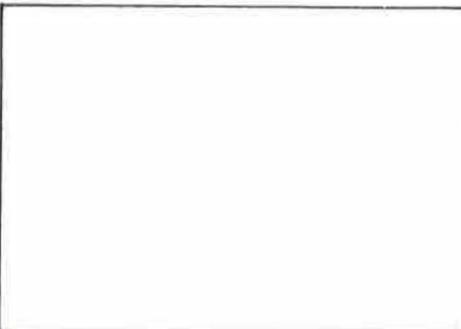
Cette explication du C. N. R. ressemble à celle du cas de la famille Bouchard d'Ottawa, poursuivie par un UFO sur la 17, à l'ouest d'Ottawa, au mois de novembre 1973. Le docteur McNamara explique cette observation de la même manière. ●

U.F.O. QUÉBEC



Don Dondéri a participé à quelques émissions télévisées, au Canal 6, au cours du mois de mai. Au cours de ces émissions il a été question du phénomène U.F.O en général et de l'ufologie au Québec, en particulier. L'animateur de l'émission PUBLIC EYE a favorisé une expression complète et juste de la situation ufologique. L'érudition, et le style de Don Dondéri ont sûrement impressionné le public anglophone de la station.

PHOTO : GUY TARDIF



Jimmy Guieu, ufologue de réputation internationale, et auteur de science-fiction, a fait une importante tournée de conférences dans toute la Province, attirant des milliers de personnes intéressées. Au cours du mois d'avril il en a profité pour rencontrer quelques membres de la corporation.

PHOTO : GUY TARDIF

De gauche à droite : Marc Leduc, Jimmy Guieu et Norbert Spohner.



Les 27, 28 et 29 avril 1978, U.F.O Québec a présenté un kiosque sur le thème des U.F.Os au Centre d'Achat Place Vertu. Le public a pu visionner le diaporama de Claude Mac Duff qui a répondu aux questions pendant les trois jours d'exposition. La revue UFO-QUÉBEC ainsi que le livre LE PROCES DES SOUSOUPES VOLANTES de Claude Mac Duff ont été mis en vente.

Au cours de mois de mai, Wido Hoville a profité d'un séjour en Europe pour rencontrer des ufologues suédois, français et belges.

Le 28 avril, Germain Tardif, Jimmy Guieu et Marc Leduc ont participé à l'émission télévisée LES COQUELUCHES (Canal 2). Nos félicitations à l'équipe de recherche et de réalisation de cette émission pour la qualité de leur travail.

Marc Leduc a donné une brève conférence le 24 mai à Val David. L'organisateur de la conférence fut Franco Cavezzali qui anime régulièrement des conférences sur l'astronomie.

Claude Mac Duff a présenté son montage audio-visuel le 17 mars dans le gymnase de l'École Secondaire de Varennes. Étaient présents près de 450 élèves et une vingtaine de professeurs. Le 19 mars, c'est au Centre Culturel de St Hyacinthe qu'eut lieu une présentation du montage. Pierre Smith a présenté le groupe UFO-QUÉBEC, Philippe Blaquière a vendu des revues. L'assistance, une bonne centaine de personnes avait été invitée par le Cercle d'Astronomie de la région. Enfin, Claude Mac Duff a participé le 14 juin à une émission d'information et de ligne ouverte sur le poste CKVL-Verdun.

Les lignes qui suivent se veulent une réflexion sur le mode de communication susceptible d'être établie entre extra-terrestres et Terriens lors de rencontres de deuxième et de troisième types. La revue américaine " Fantastic Films ", dans son numéro de juin 1978, décrit les caractéristiques de la rencontre du 3^{ème} Type telle qu'exposée dans le film " Close Encounters of the Third Kind " (" Rencontres du 3^{ème} Type ").

Pendant la presque totalité du film, nous assistons---nous participons presque---au déchiffrement progressif de messages émis par les extra-terrestres et menant finalement à une rencontre formelle, si j'ose dire. Or, tout au long de ce processus, l'extra-terrestre demeure le seul et unique émetteur du code, alors que le Terrien a un rôle essentiellement récepteur (récepteur non-passif, toutefois, car il doit donner un sens aux messages qu'il reçoit). Conséquemment, le mode que prend la communication est entièrement déterminé par l'habitant de l'OVNI. Ceci est un point crucial.

Un deuxième point est à signaler. Le style de communication assigné ne serait commun ni aux extra-terrestres entre eux ni aux humains entre eux. Cet état de chose s'apparenterait, mais à un niveau beaucoup plus complexe, aux signaux que nous adressons aux animaux domestiques (par exemple, claquer des doigts, siffler, etc.) et auxquels ceux-ci répondent. Nous savons que ni les hommes ni les animaux ne privilégient ce genre de contact à l'intérieur même de leur espèce. Nous sommes en présence d'un code qu'une des deux parties propose et auquel l'autre partie doit s'ajuster.

D'autre part, le film montre également un genre de communication lors de rencontres de deuxième type, mais ici la communication se fait dans un sens seulement (de l'humanoïde à l'humain). Souvenons-nous des séquences où la simple présence d'un OVNI neutralise les circuits électriques d'un camion et d'une maison, met la pagaille complète dans un lieu donné, sans parler du retour à la normale une fois qu'il a quitté les lieux. Or, hommes, femmes et enfants soumis à cette rencontre développent tous un comportement particulier qui leur était étranger avant l'" apparition ". Ce nouveau comportement possède les caractères suivants :

*il nécessite d'être répété sans cesse (dessiner une montagne), ou mené coûte que coûte jusqu'à son terme (sculpter la dite montagne). Chaque personnage semble mettre de côté la plupart de ses autres activités habituelles. Il devient possédé, obsédé, par la répétition d'un seul comportement. Toute l'organisation psychologique se centre, se focalise, sur une conduite unique. De plus, l'image du " Devil Tower " prend allure d'idée fixe et apparaît envahir l'imagerie mentale du sujet.

*si préoccupé soit-il par son obsession, l'individu est aveugle à sa signification. Il a beau s'interroger, sa raison demeure dans les ténèbres. Il devient le jouet, voire l'esclave d'une compulsion dont il ne saisit aucunement le sens.

Il est temps maintenant de signaler qu'une telle façon d'agir se retrouve principalement dans deux conditions psychiques :

- 1- dans la névrose obsessionnelle-compulsive;
- 2- dans les états de suggestion post-hypnotique.

Bien que le film " Close Encounters of the Third Kind " ne s'étende pas en fines descriptions caractérisologiques, nous pouvons malgré tout assumer que les personnages ayant une expérience de Deuxième Type ne présentaient pas de

traits névrotiques marqués avant le contact. Une femme vivant seule avec son enfant, un père de famille comme des milliers d'autres. Bref, des gens normaux ou présentés comme tels. Par conséquent, le comportement ayant été déclenché après le contact avec un OVNI (à ce stade, ses occupants ne révélaient pas leur présence) relèverait d'une suggestion post-hypnotique. Il n'y a guère d'autre explication. Par ailleurs, l'hypnose nécessite une rencontre de personne-à-personne. Celle-ci ne se produisit pas. Seule la proximité terrifiante d'OVNI eut lieu.

Si tout ce qui précède possède une certaine logique, une certaine cohérence, nous pouvons avancer l'hypothèse que les extra-terrestres auraient une voie d'accès à l'inconscient individuel et déposeraient en ce lieu des ordres, des suggestions, que le comportement manifeste n'aurait plus qu'à exécuter. Répétons encore une fois que l'induction hypnotique implique la présence réelle de l'hypnotiseur. Par contre, l'extra-terrestre est invisible dans une rencontre de Deuxième Type. Comment atteindrait-il alors l'inconscient de tel ou tel individu ? Je crains bien que nous devons supposer une forme télépathique d'intervention (bien que j'aie une énorme réticence à l'emploi même du mot " télépathie ").

Je termine avec cette dernière réflexion.

Quant à moi, j'ignore si des hommes et des femmes réels ayant eu un contact de 2^{ème} Type ont pu développer un ou des comportements étranges, nouveaux, insolites. Cependant, le film peut suggérer la recherche suivante : un follow-up (mais un follow-up régulier et rigoureux dans ses méthodes d'investigation) chez toute personne " de deuxième type " voulant bien offrir sa collaboration.

Nous ne pouvons pas être assurés d'avance que des états hypnotiques furent induits dans toute rencontre de deuxième type; il nous serait toutefois permis d'inférer cette probabilité à partir de l'observation de comportements ultérieurs étant vécus comme inédits par le(s) sujet(s).

Jean-Marie DANIS, L. Ps.,
MONT SAINT-HILAIRE, QUEBEC

COURRIER

COURRIER UFO-QUEBEC...

Pour un magazine qui veut garder un contact permanent avec ses lecteurs, le courrier est un élément vital. Nous désirons publier des extraits des lettres les plus intéressantes dont le contenu est le suivant: commentaires sur les articles de la revue, récits d'observations bien documentées, nouvelles en rapport avec l'ufologie, suggestions diverses concernant la revue, etc...

ECRIVEZ NOUS A L'ADRESSE SUIVANTE:
UFO-QUEBEC B.P.53
DOLLARD-DES-ORMEAUX P.Q.

J'ai grandement apprécié le dernier numéro de la revue UFO-QUEBEC (13). J'ai remarqué immédiatement l'évolution, la réorganisation de la revue. Tout semble beaucoup mieux structuré.

Je vous écris pour vous faire part d'une certaine ambiguïté que j'ai relevée, suite au graphique établi par Marc Leduc, à la dernière page de la revue numéro 13.

En effet, si on fait la somme du nombre de rapports en fonction de l'heure, on arrive à un total de 60 et non de 83. Ce qui implique que la moyenne est donc de 2.5 et non de 3.45. Vous seriez aimable d'expliquer dans votre prochain numéro d'où provenait l'erreur, et en conséquence établir un nouveau graphique.

De plus, j'ai beaucoup de difficulté à saisir la signification du 5.23; pourriez-vous donner, S.V.P., un peu plus de détail sur la façon mathématique dont vous vous êtes servie pour en arriver à ce nombre. Et de m'expliquer de quel écart il s'agit, et que représente-t-il.

PHILIPPE LEGAULT,
Pointe-Claire, QUEBEC

Réponse de Marc Leduc :

" Votre attention nous fait plaisir et nous sommes heureux de constater que ces statistiques intéressent des lecteurs.

" La somme des cas totalise effectivement 60 dans le tableau tel qu'imprimé. Il y a l'erreur suivante : la 22^{ème} Heure a été oubliée lors du montage de la revue. Cependant, elle est correctement représentée dans le graphique et totalise à elle seule 23 cas. Les 60 cas plus ces 23 cas donne 83 cas qui fournit une moyenne exacte de 3.45. Nous espérons que ce numéro-ci sera bien présenté du premier coup.

" Quant à l'écart-type de 5.23, c'est l'indicateur de variabilité par excellence. Ses propriétés mathématiques et statistiques le font adopter dans la très grande majorité des travaux de recherche. Son calcul le plus simple consiste à prendre la racine carrée de la somme des écarts à la moyenne mis au carré et divisés par le nombre d'heures. Dans notre exemple, on a donc calculé l'écart pour chacune des heures et mis dans chacun des cas cet écart au carré. Ensuite on a fait la somme de ces carrés. On divise cette somme par le total des heures, et enfin on fait la racine carrée du tout. Pour une interprétation, disons que si la distribution se rapproche de la courbe normale, cette mesure est environ la moitié de l'intervalle central qui comprend environ les deux-tiers des cas. "

Je vous envoie une description de ce que j'ai vu il y a 10 ans.

L'ENDROIT : Au-dessus de la rive sud de la Rivière des Prairies, à 6/10 de mille du pont Ahuntsic, à Montréal, exactement en face du boulevard Christophe-Colomb, qui est à angle droit avec la rivière.

L'HEURE : Entre 5 H 15 et 5 H 30 de l'après-midi. Ciel couvert mais très clair, frais et sec. C'était fin avril ou début mai. A Montréal, il n'y avait plus de neige dans les rues.

MA POSITION : Roulant sud/nord sur le boulevard Christophe-Colomb. Assis sur banquette avant dans une auto conduite par un autre.

Un coin de rue avant Henri-Bourassa (530 pieds mesurés sur carte agrandie) j'ai vu apparaître à ma gauche le nez d'un avion venant de l'ouest. Parvenu au coin de Henri-Bourassa, sur feu Rouge, je voyais tout le fuselage; celui-ci n'avait ni aile ni gouvernail, et le tout avançait à moins de 10 milles à l'heure. (il avait pris une minute pour parcourir sa propre longueur; à cette vitesse un avion aurait tombé à pic). Ce qui était l'arrière se mit à cracher des flammes relativement courtes mais très régulières (les flammes formaient un cône très stable d'environ 60 degrés et sortaient d'une très petite ouverture dans la pointe arrière), et lesdites flammes changeaient de couleur constamment : rouge, vert, jaune, violet, orange, chacune occupant un secteur comme des rayons de roue. A mesure que les flammes sortaient, le fuselage fondait dans le sens de la longueur. Médusé, j'attendais pour voir ce qui arriverait (je n'osais pas penser, de peur d'être distrait).

A cet endroit, le feu de circulation dure près d'une minute, alors j'ai bien eu le temps de voir le fuselage se consumer entièrement, ne laissant qu'une petite fumée sombre vite dissipée. A ce moment le feu vert nous laissait partir vers l'ouest.

J'ai pensé que des centaines de gens avaient vu la même chose et que tous les journaux en parleraient; alors, j'ai négligé de noter la date exacte, ce qui fait que je ne sais plus si c'est en 69 ou en 71 (impossible après 71 car je conduisais ma propre voiture).

Au moment de la vision, le soleil, presque visible mais derrière le fuselage, n'éclairait pas mon côté, de sorte que le cigare, que j'estime à 20 pieds de diamètre par 125 de long, me paraissait gris sombre, et je n'ai pu distinguer aucun relief sur sa surface. J'estime que mon angle de vision était d'environ 20 degrés vers le haut et la distance horizontale à 1 320 pieds (mesurés sur carte agrandie), ce qui situe l'appareil juste au-dessus de la rive sud, près du boulevard Gouin. Je passe à cet endroit 5 jours par semaine depuis 12 ans et j'estime que l'objet ne pouvait pas être plus loin, possiblement plus proche.

La forme du vaisseau était nettement celle d'un cigare, bouts pointus très courts, et j'évalue la longueur totale à environ 6 fois le diamètre. Quelqu'un m'a expliqué que la disparition de l'appareil était probablement due au fait qu'il virait presque sur place de l'ouest au nord, donnant l'impression de raccourcir tout en s'éloignant. Vers la fin les flammes étaient beaucoup moindres, comme manquant de combustible. Je m'en souviens comme si c'était hier.

Profession : concepteur-dessinateur en mécanique, avec 10 ans d'expérience en avionnerie, spécialement dans les fuselages, expert machiniste et expert photographe.

H. M. BERNIER,
LAVAL, QUEBEC



"TYCHO"

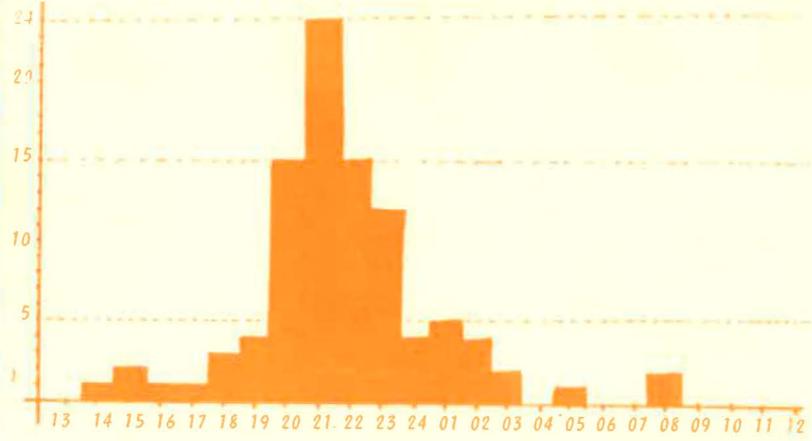
Du 10 mai au 2^e juillet

"OMÉGA"

Du 5 juillet au 27 août

LE PLANETARIUM DOW SE TROUVE AU 1000 RUE SAINT JACQUES
POUR RENSEIGNEMENTS-INFORMATIONS ET RESERVATIONS :
TEL : 872 45 30.

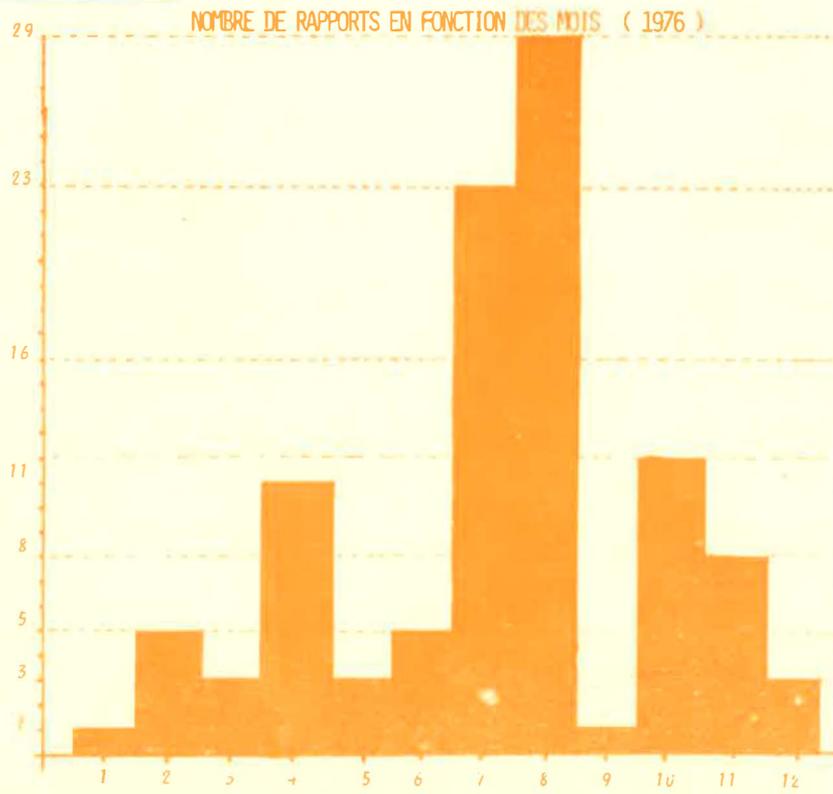
HEURES	NOMBRES
1	5
2	4
3	2
4	0
5	1
6	0
7	0
8	2
9	0
10	0
11	0
12	0
13	0
14	1
15	2
16	1
17	1
18	3
19	4
20	15
21	24
22	15
23	12
24	4
T	98
M	9
ECART	6.19



NOMBRE DE RAPPORTS EN FONCTION DE L'HEURE DU JOUR (1976)

CES DISTRIBUTIONS NE TOTALISENT PAS L'ENSEMBLE DES RAPPORTS DE LA CORPORATION POUR L'ANNEE 1976, UN CERTAIN NOMBRE DE RAPPORTS ONT ETE OMIS FAUTE DE VALIDITE TANDIS QUE D'AUTRES NE SONT PAS SUFFISAMMENT VERIFIES.

MARC LEDUC.



MOIS	NOMBRE
1	1
2	5
3	3
4	11
5	3
6	5
7	23
8	25
9	1
10	12
11	8
12	3
T	104
M	8
ECART	8.87